Castelnau le MAG
LE MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE DE CASTELNAU-LE-LEZ
N° 129 / MARS-AVRIL 2010
www.castelnau-le-lez.fr

Développement durable : être exemplaire !

Castelnau agit...

Les grandes orientations du Budget 2010
PAGE 6

Avenue de l'Europe, et si l'écologie commençait en ville
PAGE 16

LES MUSICALES DE CASTELNAU-LE-LEZ

8ème édition des Musicales
PAGE 27

Chère Castelnauvienne
Cher Castelnauvien

Au moment où je rédige cet éditorial, je prends connaissance de l'arrêté du Préfet de ce 26 février rappelant l'obligation de notre ville de construire 743 logements sociaux. Cet arrêté nous notifie également une pénalité annuelle de 88 128 €.

Pourquoi vous dis-je cela ? Tout simplement pour que chaque Castelnauvien comprenne notre absolue obligation de réaliser des immeubles pour pallier ce déficit de logement social et ainsi appliquer la loi. Au-delà de l'obligation légale, nous répondons aussi aux besoins exprimés par nos concitoyens en recherche de logements accessibles.

Tout le long de la ligne de tramway, vous voyez se construire des immeubles d'habitation. Ces constructions prennent en compte une nécessaire diversité sociale avec 27 % de logements sociaux, des logements privés, des services, des bureaux et des commerces.

Dans le centre historique, les nouvelles constructions sont recherchées par des concitoyens souhaitant se rapprocher des commerces et des services. Les 500 nouveaux arrivants dans ce secteur apporteront au commerce local un souffle nouveau.

Les aménagements urbains lancés et programmés contribueront également à dynamiser économiquement le centre ancien.

Depuis deux ans, j'avais saisi l'Agglomération et la TAM, qui détiennent seuls la compétence de l'organisation des transports urbains, pour que soit modifié le réseau de bus afin de mieux assurer la desserte inter-quartiers, en particulier l'accès au centre historique et le rabattement sur les stations de tramway.

Nous nous sommes réunis à plusieurs reprises avec les services de l'Agglomération et la TAM pour définir les besoins et trouver des solutions techniquement faisables et financièrement acceptables.

Ce dossier n'est pas simple, sinon il serait réglé depuis longtemps. Cette problématique concerne plusieurs communes de l'Agglomération, aussi le cas de Castelnau ne peut être réglé séparément, sauf à mettre en place une expérimentation.

Très récemment, le Président de l'Agglomération m'a confirmé, publiquement et par courrier, comme je le souhaitais, une refonte des transports en commun à Castelnau et le lancement d'une étude sur un éventuel service de transports à la demande, en particulier pour les secteurs où les usagers sont les moins nombreux.

Au-delà de ce problème de transports en commun qui y participe, ce magazine est particulièrement axé sur le développement durable et la défense de notre environnement.

Dans ce domaine, notre ville est pilote. Des actions fortes ont été menées depuis plusieurs années, d'autres programmées.

Nous poursuivons les coûteuses acquisitions foncières pour permettre l'aménagement, garantir la protection et l'accès au public des berges du Lez. Le long de la ligne de tramway, nous avons récemment signé l'acquisition d'un terrain boisé dans le secteur Vert Parc qui sera aménagé en parc public de quartier.

L'extension des réseaux de déplacements doux, en particulier la construction de pistes cyclables, se poursuit au rythme des travaux de voirie.

Nous avons mis en place des mesures techniques d'économies d'énergie. C'est ainsi qu'il a été créé un service « Energie » qui œuvre à la réduction des consommations énergétiques de la ville.

Castelnau a signé la Convention des Eco-maires et adhéré à Energie-Cités avec pour objectif l'élaboration d'un plan d'actions visant à réduire de 20%, dans la ville, les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2020.

Notre ville a également été lauréate de l'appel à projets organisé par l'ADEME et la Région Languedoc-Roussillon pour la mise en place d'un Plan Climat Territorial.

Voilà, mes chers concitoyens, quelques aspects de notre vie municipale qu'il m'est agréable de mieux vous faire connaître.

Bien toute ma sympathie
Jean-Pierre Grand

Jean-Pierre GRAND

DÉPUTÉ DE L'HÉRAULT
MAIRE DE CASTELNAU-LE-LEZ

Ce numéro spécial Environnement vise deux objectifs :

d'abord mettre en lumière les actions de la Commune en faveur du Développement Durable sur le territoire ; ensuite, montrer que ces actions dépassent largement le cadre de la vie municipale. Vous trouverez tout au long de ce magazine des logos qui mettent en valeur les initiatives en faveur du Développement Durable tous secteurs confondus.

actualités 4

4 | Un jour, une heure, un lieu

5 | Assemblée municipale
> Séance du Conseil municipal du 4 février 2010

5 | Echos du Canton
> Séances publiques du 23 novembre 2009

6 | Débat d'Orientation Budgétaire

7 | En bref
> Le Domaine de Verchant, premier hôtel 5 étoiles en région
> Castelnau accueille le premier centre régional de rééducation neurologique, le centre Bourgès
> Vie économique : les installations

10 | Tribune libre

services 11

12 | Dossier
> Développement durable, Castelnau agit

14 | Jeunesse
> Les stages d'été
> Bourse aux permis

16 | Urbanisme
> Avenue de l'Europe : et si l'écologie commençait en ville ?

18 | Sécurité
> Attention au frelon asiatique
> Enlèvement de tags

19 | Travaux
> Parking et stationnement
> Brèves de chantier

citoyens 21

22 | Jumelage & Europe
> Les prochaines actions du Comité de Jumelage
> L'Agence européenne pour l'environnement

23 | Vie associative
> 25 ans pour la Maison des Arts
> Scènes ouvertes
> Agence Locale de l'Energie

25 | Etat civil & cultes
> Naissances / Mariages / Décès
> Cultes

culture/sport 26

27 | Evénement
> 8ème édition des Musicales et les Heures romantiques

28 | Culture
> Festilez et Théâ'Lez 2010
> Récital piano de Rémi Géniet et Voix italiennes avec Canto Italiano

30 | Sport
> Portrait de bénévole : Jean-Louis AUBRUN, président du Tennis de Table de Castelnau
> Badminton : 2ème Tour des Hérault
> Stage de natation à Pâques

32 | Agenda
> Les bons plans

ENQUÊTE

Quel lecteur du CastelnauMag êtes-vous ?

La Ville profite de l'occasion de la sortie de ce nouveau magazine pour faire une enquête de son lectorat. A compter du 22 mars, la société **Expertise Etudiante** va sonder téléphoniquement près de 274 Castelnauviens pour mieux connaître vos habitudes et attentes.

Nous vous demandons de leur réserver le meilleur accueil.

Ce magazine est imprimé avec encres végétales, sur papier PEFC, blanchi sans chlore, provenant de forêts gérées durablement.

PEFC

IMPRIM'VERT®

Pour réduire les envois et les impressions, les CastelnauMag sont également disponibles en téléchargement le site internet : www.castelnau-le-lez.fr et le blog : http://castelnau-le-lez.midiblogs.com.

Castelnau le MAG
LE MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE DE CASTELNAU-LE-LEZ

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Pierrette MIENVILLE, 1er Adjoint au Maire.

RESPONSABLE DE LA RÉDACTION : Vincent NOLOT, Directeur de la Communication.

RÉDACTEURS : Caroline BRUN, Fabienne DAVID, Sébastien MEINELLY, Thibaut TAQUET.

CRÉDIT PHOTOS : Direction de la Communication.

Toutes les photos et illustrations sont "droits réservés". Toute reproduction, même partielle, est interdite sans autorisation écrite de la rédaction.

CONCEPTION, ILLUSTRATION : Olivier LANQUETIN.

MISE EN PAGES : Rythmie Page.

IMPRESSION : Imp'act Imprimerie, 483 ZAC des Vautes, 34980 Saint-Gély-du-Fesc.

TIRAGE : 10.500 EXEMPLAIRES

ISSN : 1632-3297

DÉPÔT LÉGAL : 1er TRIMESTRE 2010

VILLE DE Castelnau-le-Lez

POUR NOUS ÉCRIRE : Direction de la Communication Hôtel de Ville - Rue de la Crouzette CS 40 013 34173 CASTELNAU-LE-LEZ CEDEX

COURRIEL : communication@castelnau-le-lez.fr

un jour, une heure, un lieu...

14 janvier 2010
18h30
Cérémonie des vœux à la population – Salle d'Honneur du Palais des Sports J. Chaban Delmas.

21 janvier 2010 - 12 heures
Banquet des Aînés de Castelnau – Salle d'Honneur du Palais des Sports Jacques Chaban Delmas.

29 janvier 2010 - 18h30
Remise du chèque d'un montant de 13 000 € en faveur de l'AFM – Salon VIP du Palais des Sports Jacques Chaban Delmas.

16 février 2010 - 9 heures
Cérémonie d'hommage national aux militaires de la Gendarmerie décédés, victime du devoir en 2009 – Compagnie de gendarmerie de Castelnau-le-Lez

Séance du **Conseil municipal** du 4 février 2010

BUDGET 2010 – DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES

Exposé de Christian QUIOT, Adjoint au Maire

Voir article page 7.

COMMISSION D'ÉVALUATION DES TRANSFERTS DE CHARGES DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE MONTPELLIER – ADOPTION DU RAPPORT

Exposé de Christian QUIOT, Adjoint au Maire

Le Conseil approuve le rapport 2009 de la Commission Locale d'Evaluation des transferts de Charges qui fixe à 988 348,60 € le montant de l'attribution de compensation versée par la CAM.

CONSTRUCTION DE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX – LE VICARELLO – ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION AU GROUPE SNI NOUVEAU LOGIS MÉRIDIONAL

Exposé de Pierrette MIENVILLE, 1er Adjoint au Maire

Le Conseil accorde une subvention de 20 000 € au Groupe SNI nécessaire à l'équilibre financier de l'opération comptant 10 logements sociaux.

ACQUISITION D'UN NIVEAU DU PARKING SOUTERRAIN DE L'IMMEUBLE « LE VICARELLO » - DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, DE L'OUTRE-MER ET DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Exposé de Jean-Pierre GRAND, Député-Maire

RÉSILIATION ANTICIPÉE DU BAIL COMMERCIAL SIS 10 RUE JULES FERRY - FIXATION DE L'INDEMNITÉ D'ÉVICTION

Exposé de Jean-Pierre GRAND, Député-Maire

MODIFICATION DE LA ZAD COMMUNALE SABLAS-SABLASSOU – MODIFICATION DU TITULAIRE DU DROIT DE PRÉEMPTION

Exposé de Frédéric LAFFORGUE, Adjoint au Maire

Afin de mieux s'inscrire dans les objectifs de développement des activités économiques, des transports ou de mise en œuvre du Programme Local de l'Habitat, le Conseil Municipal demande une modification de l'Arrêté préfectoral n°2006-01-2756 portant création de la zone d'aménagement différé (ZAD) en ce qui concerne l'alinéa désignant le titulaire du droit de préemption et sollicite M. le Préfet de l'Hérault pour désigner la Communauté d'Agglomération de Montpellier comme titulaire de ce droit de préemption.

DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN – CRÉATION D'UNE ZAD EXTENSION CLOS DE L'ARMET – DEMANDE DE CRÉATION

Exposé de Frédéric LAFFORGUE, Adjoint au Maire

Le Conseil municipal sollicite auprès de M. le Préfet la création d'une zone d'aménagement différée (ZAD) dénommée « Extension Clos l'Armet » sur l'ensemble des parcelles délimitées représentant une superficie d'environ 24 hectares, demande que, compte tenu du caractère mixte (activité économique et habitat) projeté pour le secteur concerné, le titulaire du droit de préemption soit la Communauté d'Agglomération de Montpellier et autorise M. le Maire à signer tout document relatif à cette affaire.

CONVENTION FONCIÈRE TRIPARTITE EDF LANGUEDOC-ROUSSILLON / MONTPELLIER AGGLOMÉRATION / COMMUNE DE CASTELNAU-LE-LEZ – APPROBATION

Exposé de Jean-Pierre GRAND, Député-Maire

Compte tenu des interactions liées à l'aménagement des secteurs Sablas-Sablassou-Clos de l'Armet, des enjeux, des objectifs et des calendriers de réalisation, Montpellier Agglomération et la commune souhaitent faire appel à l'EPF LR pour réaliser les acquisitions foncières nécessaires aux projets de Pôle régional de gérontologie et de Pôle d'Echange Multimodal portant sur un ensemble de 105 hectares environ.

Le Conseil Municipal approuve la convention opérationnelle tripartite entre l'Etablissement Public Foncier Languedoc-Roussillon, la Communauté d'Agglomération de Montpellier et la commune de Castelnau-le-Lez, autorise M. le Maire à signer cette convention et toutes les pièces nécessaires à la réalisation de cette procédure.

PARTICIPATION SPÉCIFIQUE POUR VOIRIE ET RÉSEAUX – PARCELLE CB 96 – CS 21 – CS 25 – CS 26 - AY 276

Exposé de Frédéric LAFFORGUE, Adjoint au Maire

ACQUISITION A TITRE GRATUIT D'UNE PARTIE DES PARCELLES AW 273 SOCIÉTÉ SAS FYTJ ET D'UNE PARTIE DE LA PARCELLE BA 201 – SOCIÉTÉ ARJM

Exposé de Frédéric LAFFORGUE, Adjoint au Maire

ACQUISITION A TITRE ONÉREUX D'UNE PARTIE DE LA PARCELLE CB 10 - CONSORTS CHABAL - CHEMIN DU THYM

Exposé de Frédéric LAFFORGUE, Adjoint au Maire

CONVENTION DE PARTENARIAT D'OBJECTIFS ET DE MOYENS COMMUNE / FÉDÉRATION RÉGIONALE DES MJC – DEMANDE DE SUBVENTION

Exposé de Jean-Pierre GRAND, Député-Maire

Le Conseil accepte de conclure avec la Fédération Régionale des MJC, une convention de partenariat concernant le financement du poste de Direction de la MJC via le FONJEP.

RECONDUITE DE L'OPÉRATION « BOURSE AU PERMIS »

Exposé de Catherine BOCOGNANO, Adjointe au Maire

Le Conseil renouvelle l'opération « Bourse au permis » pour les jeunes Castelnauviens de 18 à 25 ans.

PERSONNEL COMMUNAL – FIXATION DES TAUX DE PROMOTION AU GRADE SUPÉRIEUR DES AGENTS DE LA COLLECTIVITÉ

Exposé de Jean-Pierre GRAND, Député-Maire

Ce taux est désormais fixé à 100%.

ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE DE 3000 € À LA CROIX ROUGE FRANÇAISE SUITE AU TREMBLEMENT DE TERRE AYANT FRAPPÉ HAÏTI

Exposé de Jean-Pierre GRAND, Député-Maire

Le Conseil accorde une subvention de 3000 € à la Croix Rouge pour venir en aide à Haïti.

échos du canton

JEUDI 28 JANVIER 2010, SALLE « LE CHAI » AU CRÈS

Présentation des vœux de Frédéric LAFFORGUE, Conseiller Général du Canton

Vous pouvez contacter votre Conseiller Général
par téléphone au 04 67 67 77 20, **par fax** : 04 67 67 72 47,
par courriel : frederic@lafforgue.net **et sur son blog** : www.lafforgue.net

Investissement, stabilité fiscale, dette maîtrisée : **les grandes orientations du budget 2010**

Le Débat d'Orientation Budgétaire, lors du Conseil Municipal du 4 février, a été l'occasion de confirmer la feuille de route de l'équipe municipale pendant toute la durée du mandat, à savoir **d'importants efforts de gestion afin de préserver la capacité d'autofinancement de la Commune et une maîtrise de l'endettement**.

En respectant ces conditions impératives, **la Ville pourra dégager à la fois des moyens supplémentaires pour investir**, un enjeu dont chacun, en ce moment, perçoit le caractère vital. Investir, c'est en effet **mieux équiper et mieux aménager Castelnau**, mais c'est aussi **injecter de l'argent dans l'économie**, **soutenir l'activité des entreprises** avec les effets positifs que cela entraîne sur la défense de l'emploi et du pouvoir d'achat.

Pour autant, le financement de l'investissement ne reposera pas sur le contribuable castelnauvien puisque **la promesse de maintenir les taux des impôts locaux, qui n'ont pas augmenté depuis 2004, pendant toute la durée du mandat sera tenue en 2010 et les années suivantes**.

LES CLÉS DU BUDGET PRIMITIF

LES RECETTES

Répartition des recettes du Budget primitif 2010

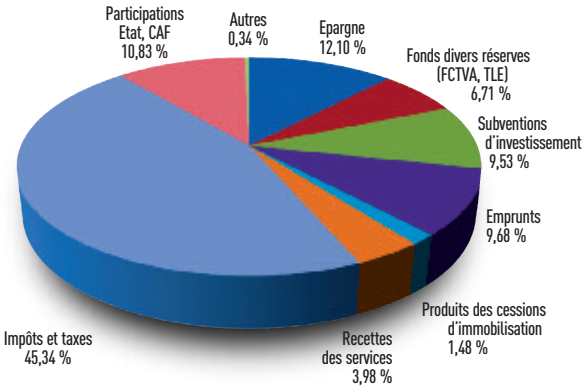
Participations Etat, CAF 10,83 %
Autres 0,34 %
Epargne 12,10 %
Fonds divers réserves (FCTVA, TLE) 6,71 %
Subventions d'investissement 9,53 %
Emprunts 9,68 %
Produits des cessions d'immobilisation 1,48 %
Recettes des services 3,98 %
Impôts et taxes 45,34 %

LES DÉPENSES

Répartition des dépenses du BP 2010 par fonction

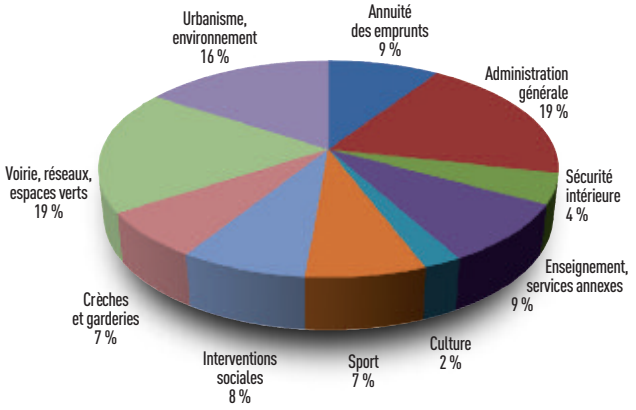
Urbanisme, environnement 16 %
Annuité des emprunts 9 %
Administration générale 19 %
Sécurité intérieure 4 %
Enseignement, services annexes 9 %
Culture 2 %
Sport 7 %
Interventions sociales 8 %
Crèches et garderies 7 %
Voirie, réseaux, espaces verts 19 %

- Dépenses d'équipements : 11 M€
- Dépenses de fonctionnement : 18 M€
- Autofinancement des dépenses d'investissements : 4 M€

Les grands investissements de l'année 2010

URBANISME

Aménagement de la Place du Marché

VOIRIE

Aménagement du Chemin des Pins, des avenues Mélusine et du 8 Mai 45

CULTURE

Création d'une maison de la culture et d'un jardin public rue Armand Barbès

Le Domaine de Verchant,
premier hôtel 5 étoiles de la région Languedoc-Roussillon

Le Domaine de Verchant joue la carte du très haut de gamme. Il obtient de l'Etat la récompense suprême que peu d'hôtels possèdent en France et, pour le moment, aucun autre en Languedoc-Roussillon, à savoir entrer dans la toute récente catégorie des 5 étoiles réservée aux établissements d'exception. La Préfecture vient en effet de classer l'hôtel de dix-sept chambres dans cette catégorie. C'est une nouvelle étape, après l'ouverture du spa en 2008, pour cette demeure qui a traversé les siècles. Les lieux retrouvent aujourd'hui leur faste d'antan et renaissent à travers la passion de nos concitoyens **Chantal et Pierre MESTRE**, les fondateurs de la marque Orchestra.

Castelnau accueille le centre Bourgès,
premier centre régional de rééducation neurologique

De gauche à droite : Pr JEANDEL du CHU de Montpellier, Frédéric LAFFORGUE, Adjoint aux Travaux de Castelnau, Pr TOUCHON du CHU de Montpellier et Adjoint à la Ville de Montpellier, Gilbert PASTOR, Vice-président de Montpellier Agglomération, Jean-Pierre GRAND, Député-Maire de Castelnau, Pierrette MIENVILLE, Vice-présidente de Montpellier Agglomération et 1er Adjoint de Castelnau, Dr Max PONSEILLÉ, Pdg du Groupe Oc Santé et Lamine GHARBI, Président FHP-LR et FHP-MCO, en présence du Président de Montpellier Agglomération.

Six mois après le début des travaux et un an avant la livraison de l'ensemble, les représentants du monde médical, public et privé (cliniques, CHU) et de nombreux élus, dont Jean-Pierre GRAND, Député-Maire de Castelnau, à l'invitation de Max PONSEILLÉ, Directeur du Groupe Oc Santé, ont salué l'arrivée de ce projet fruit du transfert de Lamalou-les-Bains à Castelnau-le-Lez du centre neurologique privé. Sur plus de 7500 m² au cœur du Parc d'activités Jean Mermoz, se retrouveront une unité de rééducation fonctionnelle, d'hospitalisation de jour et de la balnéothérapie.

Ce centre sera donc tout près du futur pôle régional de gérontologie (cf. CastelnauMag n° 128) qui accueillera, à partir de 2012, une filière gériatrique couvrant l'ensemble du réseau de soins de la personne âgée sur 70 hectares : unités de court, moyen et long séjour, hospitalisation de jour, établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, associations et services de prévention (ateliers mémoire, art-thérapie...) et de maintien à domicile, logements sociaux adaptés, résidence "seniors".

Le transfert du Centre Bourgès représente 20 millions d'euros et fera travailler 110 salariés.

PROBLÈME DE DESSERTE INTER-QUARTIERS PAR BUS

Le Député-Maire interpelle l'Agglomération !

Le Député-Maire a saisi à plusieurs reprises l'Agglomération de la question des dessertes par bus et notamment les liaisons inter-quartiers.

Les engagements

Le Président de Montpellier Agglomération, dans un courrier du 5 janvier 2010, a pris en considération l'insatisfaction générée par cette situation et précisé que les services de l'Agglomération et de la TaM travaillaient à « trouver des solutions alternatives telles que le transport à la demande ». D'ici la mi-2010, les résultats de l'étude engagée seront communiqués à la commune.

Le constat de la Commune

La mise en service de la deuxième ligne de tramway a entraîné la disparition de la ligne 4 qui desservait, selon une fréquence de 10 à 15 minutes, l'ensemble des quartiers de la commune, permettant à de nombreux Castelnauviens l'accès aux commerces du centre, aux services et équipements publics.
Pour autant la ligne 35, qui est venue la remplacer, ne donne pas satisfaction. Modifié à plusieurs reprises, tant au niveau de son tracé que de ses horaires, le fonctionnement de cette ligne n'est toujours par efficient.

VIE ÉCONOMIQUE : INSTALLATIONS

ABSOLUE VOYAGES
Une nouvelle agence de voyages affiliée à un grand voyagiste Jet Tours et Thomas Cook ouvrira en février 2010.
12, place de la Liberté
Tél. 06 13 03 02 35
Florence Bogud (22 ans d'expérience dans le tourisme) vous accueillera pour vous proposer les séjours des plus grands Voyagistes : Jet Tours, Austral, Club Méditerranée, Asia, Donatello, Kuoni...

BIEN VIVRE SERVICES 34
Association de prestations à domicile et d'aide à la personne
Résidence Etoile Bât C - N° 345
180, route de la Pompignane
Tél. 09 52 60 56 03

MOULIN DE PAÏOU
La boulangerie propose une large gamme de Pains de goût ainsi que des spécialités boulangères du sud. Une offre de restauration rapide-salon de thé sera également proposée sur les 50 places en terrasse couverte et les 30 places intérieures.
De 6h à 20h
115, route de Nîmes - Tél. 04 67 03 15 87

LE PITAYA
Restaurant franco-antillais
6, place de la Liberté
Tél. 04 67 60 51 79

GEOFFREY DARRAS
Ostéopathe D.O.
320, chemin des Mendrous.
Les consultations s'effectuent sur rendez-vous tous les jours au 06 26 61 53 07.
(Possibilité de déplacements et consultations à domicile)

VINOTEK, VINS ET SPIRITUEUX
Un nouveau caviste proposant un large choix de vins du Languedoc, vallée du Rhône, Alsace...
Du mardi au samedi de 10h à 13h et de 15h30 à 20 ; le dimanche de 10h à 13h.
Immeuble l'Etoile
180, route de la Pompignane
(à côté du petit Casino)
Tél. 04 99 62 92 98

AUTO STOP SERVICE
Mécanique à domicile
2, rue Morgane
Tél. 06 81 23 52 48

BAR BRASSERIE 3BBB
496, route de la Pompignane
Tél. 04 67 87 26 32

Économie et démographie

Le point avec Jean-Paul SIMO

Conseiller municipal délégué à l'économie et à l'emploi
Docteur en Droit et en Economie des Entreprises

Soucieuse de son cadre de vie, la Commune met également en valeur ses atouts pour jouer la carte du développement économique. A l'appui, l'enquête menée auprès de plusieurs centaines de nos concitoyens, par Jean-Paul SIMO, Conseiller municipal.

Les nombreux programmes immobiliers sur la commune, et notamment dans le centre et le long de la ligne de tramway (cf. article page 16) devraient se traduire par un accroissement de la population estimé à 5000 personnes, soit environ 1500 familles. Les retombées commerciales seront donc indéniables, mais encore faut-il en connaître les contours.
L'enquête de terrain, réalisée afin de mesurer les habitudes actuelles mais aussi la façon de dépenser des Castelnauviens, donne ceci : une population active (41% ont entre 30 et 59 ans), travaillant surtout sur Montpellier (22%) et qui pour 66% a des pratiques commerciales régulières sur la commune.
Pourquoi venir dans le centre de Castelnau ? Les commerces du centre, le marché et la moyenne surface en sont les raisons principales.
Ceci entraîne un rythme soutenu, puisque 65% y vont au moins deux fois par semaine.
La croissance prévue de population laisse présager une estimation d'augmentation du chiffre d'affaires théorique du commerce local autour de 20 millions d'euros, dont 4 millions pour le centre ville.
Les dépenses commercialisables théoriques avec la venue d'environ 1500 familles, peuvent être estimées, par exemple, pour le secteur de l'alimentation à environ 8 millions d'euros.
Cet essor du commerce va permettre à la ville de maintenir son niveau de développement, et même d'accroître l'attractivité commerciale.
Si ce chiffre d'affaires est réalisé, Jean-Paul SIMO estime à 50, les créations d'emplois pouvant être générées.

Agenda : **les services à la personne** tiennent salon

Les services à la personne constituent un gisement d'emplois non délocalisables. 100 000 emplois de proximité sont créés chaque année, dans un secteur regroupant déjà plus de 16 000 entreprises en France. La demande, soutenue par les dispositifs mis en place par l'Etat, est en forte augmentation et de plus en plus exigeante.

Mercredi 7 avril 2010, au Corum de Montpellier, se tiendra le salon « SAP Expo », véritable événement régional destiné au grand public et aux professionnels, pour faire connaître les formations, valoriser les métiers et renforcer la professionnalisation, présenter l'offre régionale et faciliter l'accès à des services de qualité, favoriser et accompagner la création et le développement durable d'activité, et être un lieu de rencontres et d'échanges pour l'ensemble des acteurs du secteur.

SAP Expo, s'articulera autour de 60 exposants, organisés en 4 espaces, et d'un programme de 12 conférences et tables rondes :

■ Les services à la personne, quels emplois pour demain ? ■ Les services à la personne, un secteur riche en opportunités ? ■ Aides à la personne : dispositifs et financements. ■ Comment choisir un prestataire ? ■ Le CESU. ■ L'offre de formation et son financement. ■ Comment créer son activité dans le secteur des services à la personne ? ■ Comment élaborer votre dossier d'agrément ?...

■ **Pour plus d'infos :**
www.servicesalapersonneexpo.com

Haut débit, le point à Castelnau

Les zones d'activités sont désormais raccordées à la fibre optique (Castelnau 2000, Parc Bellegarde, Parc Mermoz, L'Aube Rouge, La Garrigue), certaines entreprises comme l'agence de communication Wonderful ont pu en faire l'expérience.
Cette fibre Num'Hérault est aussi présente devant Le Collège Frédéric Bazille, le Lycée Agricole, le Lycée Georges Pompidou et les cliniques de l'avenue du Mas du Rochet.
Le haut débit par radio est maintenant une réalité. La commercialisation a commencé depuis fin février.
Trois antennes de 120° vont, quant à elles, être installées sur le château d'eau et permettront de couvrir le domaine des Oliviers.
Une réunion organisée par la Ville avec Num'Hérault et les deux opérateurs[1] va être prochainement organisée.
http://www.herault-telecom.com/

(1) Les deux opérateurs sont : West Telecom 09 73 01 10 00 et Luxinet 04 69 41 00 00

Liste « **Castelnau notre quotidien** »

Pas de contribution pour ce numéro.

Liste « **Vive Castelnau** »

Des trous, des p'tits trous, encore des p'tits trous..
Prendre soin de sa commune, c'est veiller à la sécurité de ses habitants. A ce qui, loin des effets de manche et des déclarations fanfaronnes, assure leur tranquillité. La Presse ne se déplace pas pour constater la réfection d'une chaussée, comme elle le fait volontiers pour l'inauguration de quelques places de parking ou d'un giratoire ! Alors, lorsque les rues se dégradent, et que les trous se multiplient, les habitants s'interrogent : savez-vous donc à quoi sont employés les services municipaux ? Avec la mauvaise saison, le rythme de dégradation s'accélère, les petits trous deviennent des ornières, comme rue des Genêts, des Jonquilles, rue Emile Combes, ou ailleurs ! Certains riverains, prenant les choses en main, essayent de combler des ornières à l'aide de gros cailloux, ou de sable. Les piétons, surtout les personnes âgées cessent de se déplacer dans certains quartiers. Les cyclistes également, renonçant à prendre des risques pour éviter la chute et préserver leur machine. Quant aux automobilistes, ils songent à négocier des forfaits auprès des garagistes pour réparer leurs pneus... Mais peut-être après tout que les trous sont considérés par la Mairie comme des ralentisseurs naturels et gratuits, somme toute plus efficaces et moins dangereux que ceux que l'on nous installe souvent ? L'eau peut s'y infiltrer et, si l'on attend suffisamment, la terre se mettra à reverdir... Sauf que l'aménagement bétonné du Chemin des Pins, aussi dispendieux qu'inutile, a coûté près d'un million d'euros. Nous doutons donc que notre Mairie partage ce point de vue. D'autant plus que nous venons de découvrir à quoi elle emploie les services municipaux. Sans que nous le remarquions, les panneaux d'affichage libre de notre ville, ont presque tous disparu. Déjà diminué de moitié avant les élections européennes, leur nombre est devenu dérisoire juste avant les élections régionales. Telle est à Castelnau la conception très particulière du soin accordé par les édiles à leurs concitoyen(ne)s : décidément, nous sommes sur de très mauvaises voies !

vivecastelnau@gmail.com
www.vivecastelnau.net

services

6 mars 2010 - 11 heures

Inauguration des aménagements du parking de l'Hôtel de Ville et de la Poste.

12-13 | Dossier

14-15 | Jeunesse

16-17 | Urbanisme

18 | Sécurité

19 | Travaux

Développement durable : Castelnau agit

Les villes sont responsables de 75 % des Gaz à Effets de Serre (GES). L'Etat Français et l'Union Européenne se sont engagés dans une démarche de diminution des GES. Bien évidemment, nous pouvons ne rien faire, et nous dire que de toute façon le réchauffement climatique et ses conséquences sont inéluctables. Castelnau, au contraire, a décidé d'agir parce que nous sommes tous responsables quels que soient notre niveau de décision et notre niveau social.

La Ville s'est engagée par la signature de la Convention des Eco-Maires à réduire d'au moins 20% ses émissions de GES d'ici 2020 et s'engage dans une démarche de Plan Climat Energie Territorial (cf. Castelnau-Mag 128 janvier/février 2010). C'est-à-dire que nous allons tout d'abord faire un diagnostic, **un bilan des GES sur le territoire communal** et ainsi pouvoir déterminer notre plan d'action.

Dans un deuxième temps, nous allons travailler sur l'adaptation du territoire au réchauffement climatique. Comment s'adapter et quelles mesures devrons nous prendre pour faire face à un réchauffement climatique de 4 à 6 °C et à ses conséquences en termes de sècheresse, perte de biodiversité, inondations, incendies... ?

Le saviez-vous ?

La maîtrise des énergies, les travaux d'isolation, tous les travaux qui contribuent à diminuer les consommations d'énergies... améliorent la qualité de l'air. L'augmentation des cancers et des maladies respiratoires (+ 93 % en 20 ans) sont principalement causées par la détérioration de notre qualité de l'air. La commune de Castelnau-le-Lez, qui réalise des travaux d'économie d'énergie, diminue de fait ses rejets de polluant favorisant ainsi le maintien de qualité de l'air sur son territoire. La Commune travaille aussi avec l'association AIR LR qui s'occupe de la mesure de la qualité de l'air en Languedoc-Roussillon.

Vous pouvez être tenu informé de l'avancement de ce dossier sur demande auprès du service énergie par courriel au : service.energie@castelnau-le-lez.fr ou par téléphone au 04 67 14 27 33.

Concours familles énergies positives

La Ville propose un concours sympathique et ludique aux familles Castelnauviennes, un Concours de famille à énergie positive.

Alors de quoi s'agit-il ?

C'est un concours entre familles pour favoriser les économies d'énergies.
Ce concours va débuter le 1er mai 2010 et ce pour une année. Les 20 premières familles ayant répondu seront retenues pour cette aventure éco-énergétique. Le but pour les familles sera d'économiser le plus possible l'énergie et l'eau, dans son usage quotidien, avec des gestes simples ne nécessitant pas d'investissement ou vraiment très peu (ampoule, brise-jet économe...). La mise en place des économies sera accompagnée par le **Service Energies de la commune et l'Agence Locale de l'Energie**. A l'issue de cette année de concours un prix sera remis à la famille la plus économe et un à la famille ayant réalisé le plus d'économies. Le but étant de montrer que les économies d'énergies et d'eau sont accessibles à tous, sont en grande majorité une affaire de bons sens et ne nécessitent pas forcement un investissement coûteux.
Une réunion d'information pour les familles retenues aura lieu le 30 avril.
■ **Pour vous inscrire à ce concours**, contactez le Service Energies au 04 67 14 27 33.

Paillage

Depuis quelques semaines, le service Espaces Verts procède à la mise en place de paillage végétal et minéral sur certains espaces. Ce procédé simple consiste à recouvrir le sol avec des matériaux d'origine végétale ou minérale (résultat de l'auto compostage donc du recyclage de nos déchets), afin de limiter l'évaporation et la pousse des mauvaises herbes (réduction des mauvaises herbes de 30 à 75 %).
Le paillage du sol réduit la température de surface en cas de forte insolation (Pour une température extérieure de 30°C, il fera 22°C sous un paillis de 8 à 10 cm d'épaisseur), et constitue une barrière partielle contre les chutes de températures.

Les espaces traités

- **Paillage végétal :** espace Les Chênes, allée Sainte Agnès, giratoire école Saint Exupéry.
- **Paillage minéral :** rond-point gendarmerie, parking cimetière Champ Juvénal, parking mémorial Indochine, chemin du Petit Poucet, giratoire Aube Rouge, chemin de la Moutte.

PHOTOVOLTAÏQUE

Dernière ligne droite avant la baisse des tarifs

Depuis le 1er janvier 2010 les coûts de rachat de l'électricité produite par les panneaux solaires photovoltaïque ont été modifiés.

Trois primes existent dorénavant : prime d'intégration, prime d'intégration simplifiée et prime autres installations. Ces modifications portent sur le type de matériel mis en œuvre où les panneaux rigides doivent constituer l'élément principal d'étanchéité et sur le type de bâtiment.

La prime d'intégration sera de 0,58 €/kWh pour les habitations principales, les bâtiments d'enseignement de + de 2 ans et les bâtiments de santé de plus de 2 ans ; et de 0,50 €/kWh pour les autres types de bâtiments de plus de 2 ans. Une dérogation est prévue durant toute l'année 2010 sur le type de matériel qui n'assurent pas eux même l'étanchéité où la prime sera de 0,58 et 0,50 €/kWh.

La prime d'intégration simplifiée sera de 0,42 €/kWh pour les installations en toiture terrasse, en surimposition ou les parcs au sol.

■ **A retenir : le tarif** de rachat pour les particuliers **est inchangé et reste très intéressant**. Ce tarif est actualisable. EDF a l'obligation de fournir un contrat de rachat pendant 20 ans ce qui garantie la rémunération de l'investissement. **Attention le prix de rachat va diminuer de 10 % par an à partir de 2012.** Une installation photovoltaïque coûte maximum 21 500 € TTC, le crédit d'impôt est de 8 400 € pour un couple marié avec deux enfants. L'amortissement d'une installation est d'environ 6 à 7 ans (pour une toiture exposée au sud, sud-est ou sud-ouest).

De plus, le développement des énergies renouvelables permet de diminuer les Gaz à Effet de Serre et le réchauffement climatique et une production locale de l'énergie.

■ **Pour plus d'information,** contactez la permanence du service énergies les 2ème et 4ème mardis du mois au 04 67 14 27 33.

Actuellement sur Castelnau sont posées plus de 150 installations solaires. Des visites d'installations solaires vont être organisées courant avril 2010, si vous êtes intéressés par les visites contactez le Service Energies.

Relevé photométrique de l'éclairage public

Castelnau-le-Lez est l'une des premières villes à avoir réalisé un PPP (Partenariat Public Privé). Dans le cadre du partenariat, il est demandé à l'entreprise CEGELEC de réaliser des économies d'énergies de plusieurs ordres :

- contrôle des durées d'allumages à 4100 h/an,
- remplacement des veilles lanternes par des modèles plus performants,
- remplacement des appareillages par des nouveaux dispositifs électroniques (10% d'économie d'énergie),
- abaissement de la tension en milieu de nuit pour réduire les consommations d'énergie.

Un autre dispositif vient d'être réalisé, il s'agit d'un relevé photométrique des rues. L'entreprise a du développer un système très innovant permettant de faire un relevé de l'intensité lumineuse de toutes les rues.

L'objectif de cette démarche est double :

- permettre un éclairage public le plus adapté possible à notre besoin d'éclairement tout en étant conforme à la réglementation. Cela veut dire supprimer les éclairages trop puissants générateurs d'inconfort visuel et permettre des économies d'énergie. Ces modifications entraînent également une diminution de la pollution lumineuse.
- mettre en évidence les défauts d'éclairement des voies.

Le bilan est clair, ce relevé permet de réduire la consommation de l'éclairage public de 22 000 kWh par an (soit près de 2 tonnes de CO_2 évitées) et permet d'éclairer juste.

Ce procédé a été élaboré à la demande de la ville de Castelnau, pour répondre à nos besoins en termes d'économie d'énergie tout en préservant la qualité de vie et la qualité environnementale. **C'est une première nationale.**

Que fait votre commune actuellement ?

(QUELQUES EXEMPLES)

La Commune s'est équipée de 3 vélos électriques afin que les employés communaux puissent se déplacer sans polluer.

La Commune teste actuellement un éclairage LED dans 2 écoles (Vert Parc et Jean-Moulin), au Palais des Sports et aux Services Techniques. Cet éclairage permet, selon les cas, de réduire de 90 % les consommations d'électricité pour une même qualité d'éclairement. Si ce test s'avère positif, ce type d'éclairage sera généralisé sur l'ensemble des bâtiments dans les années à venir. Outre les économies d'énergies réalisées, la durée de vie des lampes est d'environ 50 000 heures, soit près de 25 années en fonctionnant normalement.

La Commune va procéder au changement de chaudières anciennes (Mairie, Jean-Moulin et Palais des Sport), dans un premier temps, par des chaudières récentes à condensation permettant de réaliser près de 20 % d'économie d'énergie (gaz) par rapport à l'installation existante.

La Commune va participer à 2 concours

- **Energies Citoyennes** qui récompensent, selon quatre catégories, les communes qui ont mis en place de véritables stratégies assorties d'actions concrètes pour économiser l'énergie et lutter contre les émissions de gaz à effet de serre.
- **Les Rubans du Développement Durable** qui jugent la collectivité sur sa politique globale de développement durable concrétisée par des réalisations probantes. Trois critères clefs sont examinés tant successivement que dans leur cohérence globale : impulsion politique, définition des axes stratégiques et exemplarité de l'administration.

Le saviez-vous ?

Une permanence d'accueil des Castelnauviens pour les informer sur les économies d'énergies et d'eau est assurée par Nicolas Valette et se tient aux Services Techniques (485, av. des Compagnons, proche Palais des Sports et nouvelle Gendarmerie) les 2ème et 4ème mardis de chaque mois.

■ **Pour nous joindre : 04 67 14 27 33.**

UNE ACTION INNOVANTE EN MATIÈRE DE PRÉVENTION ROUTIÈRE

La « bourse aux permis »

La Ville, à l'initiative de Catherine BOCOGNANO, Adjointe déléguée aux Déplacements doux et à la Sécurité routière, a mis en place en mai 2008 un système d'aide financière à destination des jeunes qui désirent passer le permis de conduire, à condition qu'ils s'engagent bénévolement, à hauteur de 60 heures dans un projet humanitaire et social sur la commune.
Dix-huit mois plus tard, nous avons rencontré deux de ces jeunes, Pierre-Jean BONNET et Victor MATHERON qui viennent d'avoir leur permis.

De gauche à dreoite : Victor MATHERON, Catherine BOCOGNANO et Pierre-Jean BONNET.

CastelnauMag : quelle association aviez-vous choisie et comment s'est passée votre action auprès d'elle ?

Victor MATHERON : pour ma part, j'avais choisi l'association Lafi Bala[1], et ça s'est très bien passé ; c'était un choix que j'avais fait par rapport à mes centres d'intérêt, comme le développement durable et le fait de mener des actions pédagogiques.

Pierre-Jean BONNET : j'ai choisi l'association Ludolez[2], et cela s'est également très bien passé ; c'était une expérience nouvelle pour moi de m'occuper d'enfants.

CM : être amené à participer à des actions de sensibilisation auprès des enfants des écoles élémentaires, du Collège et participer à des actions de prévention routière, était-ce intéressant ?

VM : c'était très bien dans le principe, notamment le fait d'avoir des discussions avec les ados.

P-J B : oui, ça m'a rappelé combien les collégiens sont insouciants à leur âge mais j'ai pu leur parler de mon vécu, de mon accident de scooter par exemple, sans leur faire de leçon de morale.

CM : que vous a apporté le permis de conduire ?

VM : je n'ai pas encore les moyens de m'acheter une voiture mais je peux déjà le mettre sur mon CV, ce qui est un plus.

CM : un mot sur le système « bourse aux permis »

VM : c'est très bien, c'est un dispositif égalitaire (NDLR : la Ville prend en charge de 50% à 80% du coût du permis de conduire, en fonction des ressources des jeunes ou de leur famille), qui fait baisser le coût du permis.

P-J B : oui, que du positif ! et le contact avec l'EOJ m'a aussi remotivé.

La bourse aux permis, mode d'emploi

Le permis de conduire constitue un atout incontestable pour l'emploi ou la formation des jeunes. Son obtention contribue, en outre, à la lutte contre l'insécurité routière, qui constitue la première cause de mortalité des jeunes de moins de 25 ans, en effet, nombreux sont ceux qui conduisent sans permis. Néanmoins la formation au permis de conduire automobile nécessite des moyens financiers qui ne sont pas à la portée de toutes les familles. La municipalité prend en charge de 50% à 80% du coût du permis de conduire, en fonction des ressources des jeunes gens, âgés de 18 à 25 ans, ou des ressources de leurs familles.

La motivation des candidats est un des autres critères déterminants. L'Espace Orientation Jeunesse est chargé de suivre pas à pas l'implication de chacun et le respect du contrat signé entre la Ville et les jeunes.

■ **Renseignements :**
EOJ - Tél. : 04 67 14 27 44

(1) Lafi Bala : association spécialisée dans les actions d'éducation à la citoyenneté internationale et au développement durable pour les structures d'enseignement, culturelles et de loisirs, le grand public...

(2) Ludolez : association ayant pour but de promouvoir le jeu et l'activité ludique en direction de tous les publics sous forme d'animations et d'ateliers : manifestations grand public, ateliers jeux, soirées et après-midi jeux...

La commission environnement du CMJ

Depuis sa création en 1995, le CMJ de Castelnau-le-lez n'a cessé d'évoluer pour s'adapter au mieux aux préoccupations des plus jeunes, mais aussi, plus largement, aux préoccupations des habitants de la commune.

Dès les premières commissions, les jeunes élus ont été très sensibles à l'environnement et à sa protection.
Les nouveaux jeunes élus, installés depuis le 11 décembre 2009, sont encore une fois très sensibles à la préservation de l'environnement.
9 parmi les 29 élus font partie de la commission environnement.

Voici quelques-une des actions qui ont été menées par l'ensemble des jeunes élus depuis la création du CMJ en 1995 :

- Sensibilisation au devenir des déchets.
- Plantations par les enfants durant le mois de l'environnement.
- Visite de la station d'épuration MAERA.
- Nettoyage des berges du Lez.
- Organisation des Olympiades de la nature.
- Plantation de fleurs dans les classes de CE2, CM1, CM2 des 3 écoles élémentaires de la ville.
- Informer et élaborer un document afin de sensibiliser les Castelnauviens sur le Pédibus.

Un élève hors du commun

Emmanuel MEMMI, jeune Castelnauvien de douze ans, suit un cursus pour le moins original. À son âge, il est déjà en 3ème au collège Frédéric Bazille (soit avec 2 ans d'avance !) et sa passion dévorante des mathématiques lui a permis d'intégrer exceptionnellement les cours de cette discipline dans une Terminale S du Lycée Pompidou. Un aménagement exceptionnel pour un jeune garçon qui ne l'est pas moins. Avec un QI de 159, fils d'un ancien ingénieur Supelec, il reste un jeune attaché aux joies de son âge, même si ses livres de chevet traitent plus de l'algèbre et de théorème que d'autre chose...
Emmanuel garde les pieds sur terre, fait la fierté de son papa et de notre ville.

La direction de la Jeunesse et Loisirs a affiché complet pendant les vacances de février.

De nombreuses activités ont été proposées à nos petits Castelnauviens.
En effet au programme votre enfant pouvait :

- **Avoir la tête dans les étoiles** au centre de loisirs municipal. Les enfants ont pu fabriquer, jouer, partager ou découvrir, le système solaire, son environnement voir ses habitants ! Ce grand voyage s'est clôturé par la visite de « la cité des étoiles » où les parents sont venus nombreux partager leurs découvertes et réalisations.
- **Participer aux semaines theâtre et sport** avec le centre de loisirs Cap et Pass vacances
- **Skier** avec les ados de 12-17 ans **à Valmeinier en Savoie**. Valmeinier, où cette année la neige était bien au rendez-vous mais aussi le froid ! Nos jeunes, ont eu le plaisir de vivre ensemble, de partager des moments heureux sur les pistes comme en soirée. L'équipe d'animation leur avait concocté des soirées comme le casino, des jeux musicaux, une soirée dansante qui ont remporté de vifs succès.

Pensez à inscrire vos enfants pour les prochaines vacances auprès des différents centres.

INFO : Ouverture exceptionnelle de l'ALSH municipal le 14 mai (pont de l'Ascension) sur réservation.

Théâtre

Ateliers dans les écoles

Les ateliers théâtre ont repris dans les écoles primaires de la Ville. Cette année, en dehors des 7 classes de CP, Arlette Glaize a engagé un projet commun à deux classes de l'école Mario-Roustan (CE1 et CM2). Chaque projet aboutira au mois de juin, à une réalisation scénique dans le cadre de l'école.

Les garçons toujours plus nombreux !

C'est bien connu, les stages de théâtre intéressent en général, plutôt les filles... Ça n'a pas été le cas lors de ces vacances de février, puisque sur les 19 participants, 10 étaient des garçons... et ce n'était pas les derniers à vouloir monter sur scène !

l'Heure du Conte

Le 2 mars dernier, l'Heure du Conte proposée par la Médiathèque d'Agglomération Aimé Césaire : les enfants ont pu profiter du spectacle « Passeport pour le royaume des fées », par la Compagnie Les Petits Choses.

AVENUE DE L'EUROPE : et si l'écologie

Relier un habitat de qualité au transport collectif, voilà le pari de l'avenue de l'Europe.

Eternel conflit du béton contre la nature ? Débat un peu dépassé, sans doute démagogique aussi, quand les grands cris s'efforcent de protéger un seul arbre alors que l'urgence et surtout la priorité consistent à concevoir une ville nouvelle, ouverte et harmonieuse. Ne rien faire est facile mais irresponsable face aux enjeux de notre société. Le pari relevé, c'est imaginer puis faire émerger au quotidien un quartier où le développement durable devient une réalité concrète. Il doit concilier d'une part l'économie, l'emploi et l'animation, d'autre part, les aspirations et besoins sociaux, dont le logement et enfin l'environnement, au sens large, celui des transports, de la crise climatique et non un univers rétréci à quelques symboles verts. Le débat consiste aujourd'hui à renouveler la ville, à « reconstruire la ville sur la ville ». Il s'agit par là de reconquérir des espaces à faible densité et de les redynamiser en tirant parti de la capacité de desserte d'un tramway écologique.

Exercice de lecture des 1760 logements en chantier dans notre ville pour s'apercevoir que l'écologie et l'urbanisme ne font qu'un, au service d'une même harmonie.

L'écologie urbaine, c'est une politique d'habitat solidaire

Diversité urbaine, mixité sociale, politique d'accès au logement pour tous. Des notions un peu obscures qui recouvrent une vraie qualité : faire émerger une ville de solidarité, où le brassage des populations se fait sur chaque palier de porte, au quotidien et au sein même des quartiers les plus ambitieux.

Les 26 programmes immobiliers en cours déclinent ces aspirations sur différents axes qui en font la richesse

• **Bâtir un véritable quartier qui vit, c'est quoi ?** C'est un espace où le commerçant croise son client dans le tramway, où le célibataire salue la famille nombreuse dans son hall, où il fait bon boire un café en terrasse aux premiers rayons de soleil du printemps. Les programmes sont variés puisque les rez-de-chaussée de la majorité des immeubles sont dévolus à l'activité, au commerce, dans un double objectif : développer une animation le long de l'Avenue de l'Europe et générer une capacité d'emploi de proximité au cœur même d'un secteur d'habitat.

• **Une nature d'habitat diversifiée :** aux étages de cette avenue, on trouvera un florilège d'habitat : deux résidences étudiantes gérées par le CROUS, représentant 80 logements étudiants chacun, des logements « libres » ou locatifs bien sur, des résidences service (étudiants, affaires ou personnes âgées) mais aussi et surtout 415 logements sociaux, répondant à des niveaux de revenus différents (PLS, PLAI, PLUS).
Chaque projet important se voit en effet imposer 27% de logements sociaux pour répondre à la demande de logement forte. Pas de ségrégation ou de ghetto mais une réelle diversité pour que tous les milieux, les classes d'âge vivent ensemble et accèdent au logement.

• **Les typologies de logement ensuite.** Castelnau-le-Lez est fortement marquée par un habitat résidentiel puisqu'en 2007 plus de 75 % des logements étaient composés de 4 pièces ou d'avantage. Les projets immobiliers développent un panel de logements de types variés, allant du studio équipé au logement familial en T4. Cette répartition s'organise aujourd'hui autour d'environ 400 logements type 1, 650 de type 2, 550 de type 3 et 160 de type 4 ou 5. Le parc de logement se rééquilibre ainsi pour répondre aux évolutions démographiques d'une société où la famille nombreuse est l'exception, où le couple se restreint et où le budget consacré à l'habitat devient de plus en plus serré, le mètre carré de plus en plus précieux.

L'écologie urbaine, accueillir une densité d'habitat à portée du tramway

L'espace naturel est une rareté à préserver, à économiser précieusement pour protéger

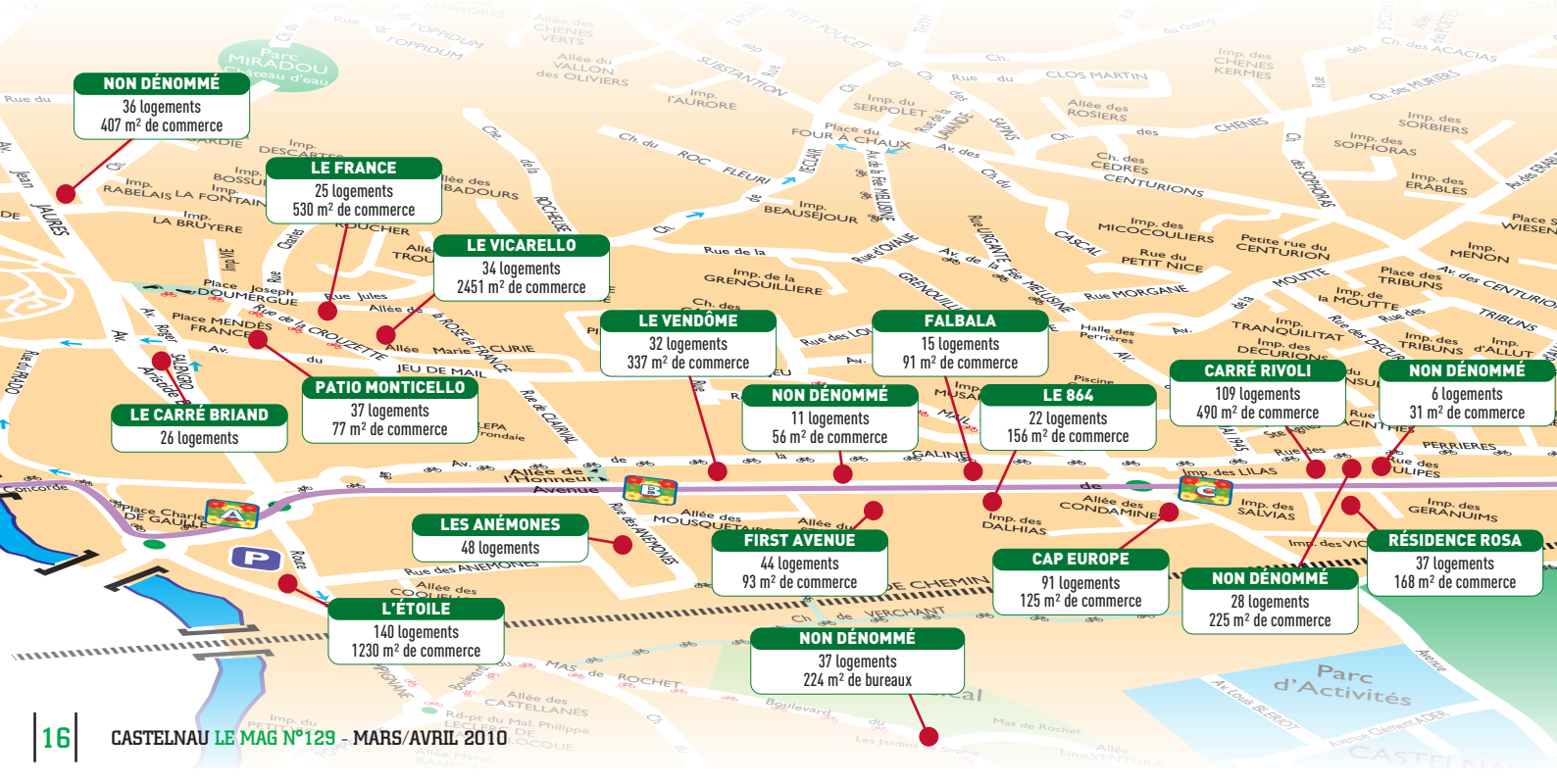

commençait en ville ?

ce qui forge notre cadre de vie, nos paysages, nos pinèdes, nos paysages agricoles ou de garrigue. A ce titre, le meilleur terrain à bâtir, c'est celui qui est déjà bâti !
Aujourd'hui même, 26 projets achevés, en chantier ou sur le point de débuter, organisent l'accueil de près de 1760 logements et de plus de 10.000 m² d'activités.

L'écologie urbaine, à Castelnau et aujourd'hui même, c'est permettre la réalisation de ces 1760 logements sur des terrains qui n'abritaient auparavant que... 34 logements !!!

C'est permettre à ces quelque 2800 nouveaux Castelnauviens d'habiter là où à peine une centaine de personnes demeuraient.
Cette offre constitue également le moyen d'éviter à ces ménages de devoir s'éloigner à 20 ou 30 kilomètres pour trouver un logement abordable quitte à supporter des durées et des coûts de déplacements domicile/travail rédhibitoires.
C'est leur donner le choix de laisser leur voiture au garage et d'emprunter le tramway ou leur vélo depuis le pas de leur porte pour aller travailler ou se divertir. Limiter les déplacements, c'est aussi une clé du développement durable.

Autre avantage illustré par un petit exercice de calcul : si un logement individuel du style « lotissement » consomme a minima entre 400 et 600 m² de terrain, 1760 logements auraient donc consommé une bagatelle de... 70 à 100 hectares d'espaces naturels ou agricoles ! Sans compter les emprises des commerces, des routes, des espaces publics !
Ce renouvellement urbain permet donc de préserver l'équivalent des superficies cumulées de la zone artisanale de la Garrigue, du quartier des allées de César et de la Colline des Cistes et celle de l'Aube rouge réunis.
Rappelons qu'en 20 ans, plus de 3000 hectares de surface agricole ont été urbanisés dans l'agglomération de Montpellier. C'est autant de « capital nature » consommé.

Une architecture ambitieuse mais durable, à taille humaine

L'urbanisme et l'environnement trouvent sans doute dans l'architecture un point de synthèse, une clé de voute essentielle. La richesse de notre avenue de l'Europe doit aussi se fonder sur une réelle qualité architecturale, un art de bâtir beau, ni trop modeste ni trop ostentatoire.
Les moyens d'instaurer cette qualité ? Des règles du jeu « sur mesure » mis surtout des hommes, du travail et du dialogue.

Côté règles tout d'abord, le Plan local d'urbanisme traduit notre préoccupation écologique de façon règlementaire : imposer du commerce en rez-de-chaussée, du logement social, renvoyer le stationnement en souterrain et le plafonner pour inciter les riverains à recourir au tramway, valoriser les espaces publics, prescrire des règles de gestion de l'eau pluviale, favoriser le recours aux énergies renouvelables. Au-delà, et depuis juin 2007, un «bonus» de droits à construire de 20% est accordé aux projets s'engageant dans des démarches de performance énergétique. Une manière d'appliquer le Grenelle de l'environnement avec quelques années d'avance.

Côté humain, la qualité se forge surtout dans l'attention portée à chaque projet par une équipe d'urbaniste et d'architectes.
Chaque permis de construire fait l'objet d'une instruction minutieuse et donne lieu à des contacts directs entre promoteurs, architectes et une cellule de coordination composée des services municipaux et d'un architecte conseil, le Cabinet Obras.
Obras est une équipe d'architectes urbanistes reconnue nationalement pour son travail à l'échelle territoriale et remarquée pour ses espaces publics et les bâtiments construits. Cette équipe a reçu de multiples prix: Grand prix Auguste Perret d'architecture (Parc portuaire du Havre, 2008), lauréat du palmarès des jeunes urbanistes (2005), médaille de vermeil de l'Académie d'architecture (2008), lauréat des réalisations européennes d'Europan (Parc de la Ereta à Alicante, 2006)... Cette équipe travaille sur deux éco quartiers à Clichy et Toulouse.
Chaque dossier donne lieu à un dialogue constructif permettant de «tirer le projet vers le haut», de le confronter aux projets voisins, de préconiser des techniques d'architecture durable, de faire valoir des cohérences d'aménagement, de valoriser son insertion sur l'avenue. Du travail et beaucoup de temps passé pour une réelle «plus-value» architecturale.

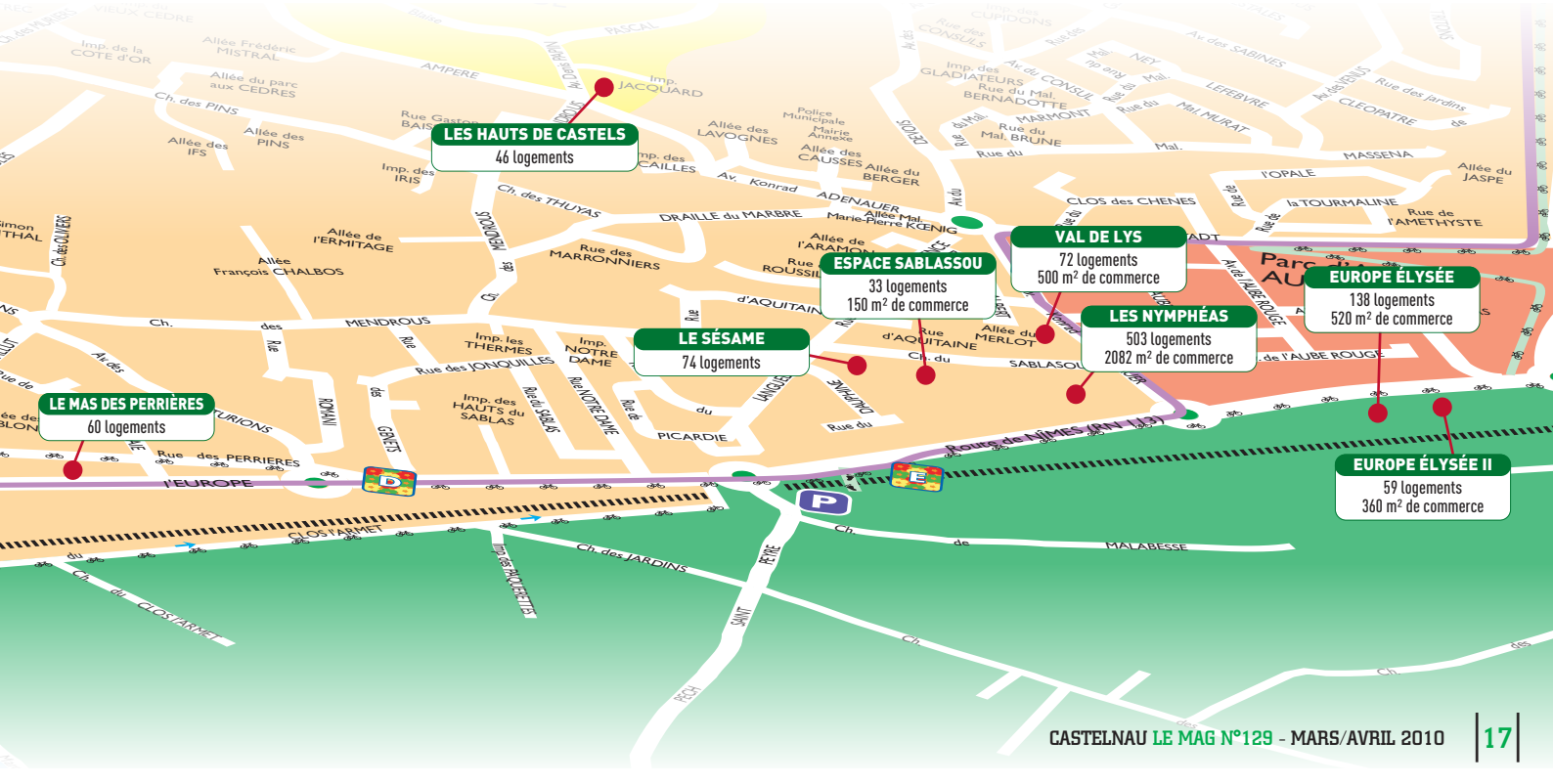
LES HAUTS DE CASTELS
46 logements
VAL DE LYS
72 logements
500 m² de commerce
ESPACE SABLASSOU
33 logements
150 m² de commerce
EUROPE ÉLYSÉE
138 logements
520 m² de commerce
LES NYMPHÉAS
503 logements
2082 m² de commerce
LE SÉSAME
74 logements
LE MAS DES PERRIÈRES
60 logements
EUROPE ÉLYSÉE II
59 logements
360 m² de commerce
Rue des JONQUILLES
Rue des MARRONNIERS
DRAILLE du MARBRE
Ch. des THUYAS
Av. Konrad ADENAUER
Rue du Mal. BRUNE
Rue du Mal. MURAT
Rue du Mal. MASSENA
Rue du Mal. LEFEBVRE
Rue du Mal. MARMONT
Rue du Mal. BERNADOTTE
Av. des SABINES
Rue des jardins de CLEOPATRE
Av. du CONSUL
Rue des CONSULS
Av. des GLADIATEURS
Rue du Mal. JOFFRE
Av. des CUPIDONS
Av. des CÉSARS
Av. des HERCULES
Av. de la VICTOIRE
Av. de la GLOIRE
Av. de la PAIX
Av. de la FORTUNE
Av. de la LIBERTÉ
Av. de la JUSTICE
Av. de la CONCORDE
Av. de la PROVIDENCE
Av. de la SÉCURITÉ
Av. de la PRUDENCE
Av. de la TEMPÉRANCE
Av. de la FORCE
Av. de la CHARITÉ
Av. de la FOI
Av. de l'ESPÉRANCE
Av. de la PIÉTÉ
Av. de la RELIGION
Av. de la VÉRITÉ
Av. de la SAGESSE
Av. de la PRUDENCE
Av. de la TEMPÉRANCE
Av. de la FORCE
Av. de la CHARITÉ
Av. de la FOI
Av. de l'ESPÉRANCE
Av. de la PIÉTÉ
Av. de la RELIGION
Av. de la VÉRITÉ
Av. de la SAGESSE
Rue de l'AMETHYSTE
Rue de la TOURMALINE
Allée du JASPE
l'OPALE
CLOS des CHENES
Allée du BERGER
Allée des CAUSSES
Allée des LAVOGNES
Allée de l'ARAMON
Allée de l'ERMITAGE
Allée François CHALBOS
Allée des IFS
Allée des PINS
Allée du parc aux CEDRES
Allée du CÔTE d'OR
Allée Frédéric MISTRAL
Ch. des PINS
Ch. des OLIVIERS
Ch. des JARDINS
Ch. du CLOS FARMET
CLOS FARMET
Rue des PERRIÈRES
l'EUROPE
Rue de NÎMES (RN 113)
Rue du PICARDIE
Rue du DAUPHINÉ
Rue du LANGUEDOC
Rue NOTRE DAME
Rue du SABLAS
Imp. des HAUTS du SABLAS
Imp. NOTRE DAME
Imp. les THERMES
Rue des GRETS
Rue du ROMANIL
Rue du PAYS ROUSSILLON
Rue du PAYS de FRANCE
Rue du PAYS de GALLES
Rue du PAYS de LOIRE
Rue du PAYS de SAINT
Rue du PAYS de PÉRIE
Rue du PAYS de PÉCH
Rue du PAYS de MALABESSE
Rue du PAYS de CHARLES
Rue du PAYS de JARDINS
Rue du PAYS de CLOS FARMET
Rue du PAYS de CLOS
Rue du PAYS de CHÊNES
Rue du PAYS de MARBRE
Rue du PAYS de THUYAS
Rue du PAYS de CHÊNES
Rue du PAYS de CLOS

Attention au **frelon asiatique**

Dernièrement, il a été découvert un essaim de frelons d'Asie, d'un volume d'environ 80 litres, dans un arbre du bord du Lez.

Ces insectes affectionnent la proximité des cours d'eau, lacs et piscines et il est important de faire un signalement à la police municipale de toute découverte pour traiter le ou les nids.
Le frelon n'est normalement pas agressif et sa piqûre pas plus douloureuse que celle d'une guêpe, cependant une attention particulière aux enfants et personnes allergiques.

Descriptif

Cet insecte est de couleur sombre avec une bande jaune orangé, sa tête est noire avec face jaune orangé et ses pattes sont brunes avec les extrémités jaunes.

Quelques chiffres

Le nid peut mesurer jusqu'à 40 à 50 cm et peut être construit dans un arbre à plus de quinze mètres de haut, exceptionnellement dans le creux d'une muraille, cavités de sol ou endroits difficiles d'accès.
Certains spécimens peuvent mesurer jusqu'à 3 cm et avoir un dard de 6 mm.

Si vous repérez un nid de frelons, appelez la Police Municipale au 04 67 79 83 46.

Civisme

Fin janvier, en journée, deux jeunes cambrioleurs ont été interpellés au Domaine des Oliviers grâce au civisme d'un de nos concitoyens qui a appelé la Police Municipale.
L'intervention rapide des patrouilles, suite à cet appel, a permis l'interpellation des jeunes gens qui ont été remis à la gendarmerie.
Il est important de souligner que la participation de la population à la sécurité de tous et de tous les jours est importante.

- **Police Municipale :** 04 67 79 83 46
- **Gendarmerie de Castelnau :** 04 99 74 29 50

Depuis 2006,
la Police Municipale a créé une patrouille VTT, permettant de limiter le recours aux engins moteurs et de circuler plus facilement dans certaines rues de la commune.
Depuis peu, les ASVP (Agent de Surveillance de Voie Publique) du secteur Aube Rouge sont équipés d'un vélo électrique pour leurs nombreux déplacements aux environs des écoles et dans leurs missions de proximité.

Enlèvement des tags

Face à la recrudescence des tags sur la commune, nous vous rappelons que les peines encourues vont jusqu'à 4450 € d'amende.
Victime de tags ? Depuis 1998, la Commune prend gratuitement en charge le nettoiement de vos murs à condition de s'inscrire. Il vous faut en faire la demande auprès des Services Techniques au 04 67 14 27 74 ou télécharger la demande sur le site de la Ville, rubrique Vie pratique, Castelnau Propreté, et de la faire parvenir à :

- **Direction des Services Techniques**
  485, avenue des Compagnons
  techniques@castelnau-le-lez.fr

Nouveau parking de l'Hôtel de Ville / Poste

Dans le cadre de l'aménagement du parking de l'Hôtel de Ville et de la Poste – où un ascenseur permettant l'accès à l'Hôtel de Ville aux personnes handicapée a été créé – l'accent a été mis sur la rationalisation de cet espace ainsi que son aménagement paysager pour assurer une totale intégration dans le quartier.

Le stationnement

La création de ce parking public supplémentaire **(42 places de stationnement ont été créées ou réaménagées – dont 7 sont réservées aux services publics et 1 pour les handicapés)** entre dans le cadre du Plan de stationnement de la Ville.
Il a pour objectifs de favoriser l'accès au centre ville et ses commerces et de réduire l'occupation permanente et abusive de l'espace public par les véhicules dits « ventouses ».
Il vient après la création du parking du Boulodrome **(130 places)**, et avant l'acquisition, votée en Conseil municipal, d'un niveau du futur parking souterrain **(65 places)** du projet Vicarello.

L'extension des zones de stationnement réglementées, partie intégrante du Plan de stationnement, se poursuit aussi avec l'installation d'un horodateur et la réglementation du stationnement aux abords de l'école Mario Roustan **(26 places)**.

■ **Rappel -** Dans toutes les zones où le stationnement est réglementé, la 1ère heure est gratuite

L'intégration des parkings dans l'espace

Il s'articule principalement autour d'une structuration du jardin réalisé sur un paillage minéral afin de limiter l'évaporation de l'eau et de réduire les arrosages où ont été implantés des buis et des oliviers. Des structures en fer ont été réalisées, de manière à palisser des plantes grimpantes. Pour renforcer cet esprit de jardin de verger, un banc a été installé sous le gros tilleul du parking de l'Hôtel de Ville qui a été conservé
La nouveauté de cette réalisation est qu'elle a été entièrement initiée en régie par le Service Espace Vert, de sa conception à sa mise en œuvre et jusqu'à son futur entretien.
Le maintien de la qualité du cadre de vie de cet espace ne pourra se faire qu'avec un respect du site de la part des promeneurs et des usagers aussi bien sur les jets de papiers en tout genre
(une poubelle a été installée à proximité du banc et un local poubelle a été créé) - que sur les déjections canines.

- **Montant de la création des places parkings (acquisition et réalisation) : 168 248 €**
- **Montant de l'aménagement paysager : 5 000 €**
- **Montant de la création de l'ascenseur de l'Hôtel de Ville : 185 750 €**

Risques de feux de forêt, chacun d'entre nous est concerné

Afin se prémunir contre les incendies qui pourraient menacer les habitations, les espaces naturels et quelquefois les vies humaines, **le code forestier oblige** les propriétaires situés en zone boisée et à moins de 200 mètres des bois, landes, maquis, garrigues, à débroussailler et à maintenir en état débroussaillé leur terrain, conformément aux prescriptions suivantes :

> les abords des constructions, chantiers, travaux et installations de toute nature sur un rayon de 50 mètres (même si les travaux s'étendent sur des propriétés voisines) ainsi que sur 10 mètres de part et d'autre des voies privées y donnant accès ;

> la totalité de votre terrain si celui-ci se trouve dans la zone urbaine (zone U) du P.L.U en vigueur.

Ces travaux doivent être réalisés, au plus tard, pour le 15 avril 2010.

L'ONF (Office National des Forêts) a organisé le passage des « Messagers du débroussaillement » sur Castelnau-le-Lez les 3 et 4 mars 2010. Ces deux agents de l'Office National des Forêts (ONF) ont donné des conseils aux « riverains débroussailleurs » sur la manière de faire. Les 12 et 13 avril prochains, le contrôleur ONF passera pour vérifier la réalisation des travaux.

Avenue du Mas de Rochet

Afin d'améliorer les conditions de circulation dans le secteur Est de son territoire, Montpellier Agglomération a lancé un important chantier de voirie sur les communes de Montpellier et de Castelnau-le-Lez : l'aménagement de l'avenue du Mas de Rochet. La première des deux phases, la création d'un ouvrage d'art permettant un large passage sous la voie ferrée, laisse désormais place à l'aménagement de l'avenue Mas de Rochet, de la place Charles de Gaulle au giratoire Benjamin Franklin. L'opération représente près de 18 M€ entièrement financés par Montpellier Agglomération. Les travaux devraient s'achever en juin 2011.

Les grandes dates

FÉVRIER À AVRIL 2010

- Travaux de voirie sur l'allée des Lacs et sur la rue de Pommessargues Sud.
- Travaux sur le giratoire de la clinique Mas de Rochet.

Fin avril 2010 : mise en service de l'allée des Lacs avec raccordement provisoire sur la route de la Pompignane.

AVRIL À JUIN 2010

- Travaux sur la section comprise entre le giratoire Maréchal Leclerc et l'allée des Lacs : fermeture de la voie.
- Travaux sur la rue de Pommessargues Nord.

Poursuite des travaux de reconstitutions sur les différents établissements.

Juillet 2010 : mise en service rue de Pommessargues aménagée.

ETÉ 2010

- Travaux de raccordement définitif allée des Lacs sur route de la Pompignane.
- Travaux de déviation de réseau de gaz : fermeture de la route de la Pompignane pour un mois maximum (14 juillet / 15 août).

Fin août 2010 mise en service de l'allée des Lacs avec le raccordement définitif et fermeture de la voie sous l'ancien ouvrage SNCF.

SEPTEMBRE 2010 À MARS 2011

- Travaux de l'avenue Mas de Rochet (section centrale comprise entre le giratoire de l'allée des Lacs et la rue de Pommessargues) avec mise en sens unique sur une voie (Castelnau direction Montpellier).

Mai 2011 : mise en service de l'avenue du Mas de Rochet.

Automne 2011 : plantations.

Vos questions...

Où trouver les dernières **actualités** de la Ville ?

Quelles sont les **expositions** du moment ?

Quelles sont les **activités sportives et culturelles** que je peux offrir à mes enfants ?

...Nos réponses

Pour mieux répondre à toutes vos questions, la Mairie de Castelnau-le-Lez met à votre disposition **cinq moyens de vous informer sur la vie et les activités** dans notre ville et sur les actions municipales.

CastelnauMag

Le magazine d'information de la Ville de Castelnau-le-Lez

Les journaux électroniques d'information

Castelnau Passion

Le guide des associations de la Ville de Castelnau-le-Lez

www.castelnau-le-lez.fr

Le site internet de la Ville de Castelnau-le-Lez, son blog et son profil Facebook

Le Guide pratique

Tous les renseignements pratiques sur la Ville de Castelnau-le-Lez

citoyens

Centre André Malraux (MJC)
5 mars 2010 - 18h30

Inauguration de la quinzaine thématique sur les Miaos,
en présence du Consul général de Chine.

22 | Jumelage & Europe

23-24 | Vie associative

25 | Etat civil

A L'AUBE DES FESTIVITÉS DE LA **60ème FÊTE DE L'EUROPE**,

le Comité de Jumelage multiplie ses activités,

en témoigne un agenda riche et varié.

Théâ'Lez

Du 15 au 18 avril 2010, la Ville accueillera la 4ème édition du festival européen de théâtre de jeunes avec des troupes sélectionnées sur le territoire national.
L'association « Castelnau en Scènes », organise cette manifestation, en concertation avec le Comité de Jumelage.
Une cinquantaine de participants allemands et italiens, accompagnateurs inclus, sont attendus. Cela peut être une excellente opportunité de pratique linguistique pour les familles accueillantes et notamment pour leurs enfants. C'est la raison pour laquelle **le Comité de Jumelage sollicite les Castelnauviens pour héberger un ou deux jeunes, ou un ou deux accompagnateurs de nos villes jumelles durant 5 nuits du mercredi soir 14 au lundi matin 19 avril.**

Voyage à Plankstadt

• **Du 12 au 16 mai 2010**
Ce déplacement ne sera pas réservé aux seuls membres adhérents des deux comités **mais ouvert aux sympathisants qui n'ont pas encore eu l'opportunité de faire connaissance avec la ville jumelle et sa région**.

• **Du 29 octobre au 3 novembre 2010 :** voyage retour de nos amis de Plankstadt.
Pour ces deux voyages, l'hébergement se fera en famille, ce qui nous permettra de mieux nous connaître. Les personnes qui seront reçues en Allemagne s'engagent, sauf cas exceptionnel, à recevoir à leur tour les Plankstadiens.
Le Comité de Jumelage demandera une participation forfaitaire aux frais de transport, soit la somme de 60 € par personne plus l'adhésion à l'association.
Ce prix ne comprend pas les frais de restauration durant les trajets ni les éventuelles visites de musées ou autres durant le séjour.

■ **Contact :** 06 74 72 14 75
jumelagecastelnau34170@hotmail.fr

Groupe vocal

Dans le but d'animer les rencontres, un groupe vocal se retrouve une fois par mois sous la direction de Jean-Marie ADAM et de Michel DUBOIS à la clarinette et à la guitare. C'est l'occasion de chanter en français, en allemand, en italien, en anglais et en occitan.

Stages et jobs d'été

Le Comité de Jumelage peut aider les étudiants à trouver des **stages ou jobs d'été en 2010** dans nos villes jumelles Plankstadt ou Argenta. Les candidats doivent être majeurs et avoir un bon niveau en allemand ou en italien. Ces stages ne sont pas rémunérés mais l'hébergement se fait en famille d'accueil et les frais sont donc réduits. A leur retour ils s'engagent à faire un compte-rendu avec photos prises dans le cadre de leur travail et à héberger un(e) étudiant(e) en réciprocité. Les dossiers de candidature (C.V. et lettre de motivation dans la langue concernée) doivent parvenir au Comité de Jumelage à l'Hôtel de Ville au plus tard fin mars.

Collégiens à Plankstadt

Dans le cadre des échanges annuels entre collégiens, les élèves du collège Frédéric Bazille se sont rendus une semaine au mois de décembre 2009 à Plankstadt.

Galette des rois

Comme il est de tradition chaque année, la galette des Rois permet de réunir les adhérents et sympathisants du Comité de Jumelage autour du Conseil d'Administration pour un moment de convivialité autour d'une table garnie de galettes, royaumes, cidre et même de la bière de Plankstadt !
Cette année elle a eu lieu le 20 janvier dans le bungalow récemment installé à proximité du Palais des Sports, 78 personnes étaient présentes.
Odette MASCIOCCHI, Présidente, a présenté les neuf membres du Conseil d'Administration, élus ou renouvelés lors de l'Assemblée Générale récente. Elle a rappelé dans les grandes lignes les actions d'échange avec nos deux villes jumelles en 2009 et les perspectives pour l'année 2010.
Philippe GUY, Adjoint délégué aux Associations et aux Jumelages, a renouvelé sa confiance au nouveau conseil d'administration et l'a assuré de son soutien pour la nouvelle année.

Agence européenne pour l'environnement

L'Agence européenne pour l'environnement a été créée en 1993. Située à Copenhague, cette agence indépendante a pour mission de réaliser des études, d'informer les décideurs et le public et d'alerter sur les risques d'atteinte à l'environnement. Elle compte 32 membres : les vingt-sept Etats membres de l'UE ainsi que l'Islande, le Liechtenstein, la Norvège, la Suisse et la Turquie. L'AEE soutient le développement durable et favorise l'amélioration significative et mesurable de l'environnement européen en fournissant des informations adéquates, ciblées, pertinentes et fiables aux décideurs et au public.
Elle permet à l'Union européenne et aux États membres de prendre en bonne connaissance de cause des décisions concernant l'amélioration de l'environnement, de tenir compte des impératifs environnementaux dans les politiques économiques et de progresser sur la voie du développement durable. Pour réaliser cette mission, elle met à disposition un large éventail d'informations et d'évaluations. Celles-ci portent sur l'état de l'environnement et les tendances constatées dans ce domaine, ainsi que sur les pressions exercées sur l'environnement et les forces économiques et sociales qui les animent.
Elle étudie également les politiques mises en œuvre et leur efficacité. Elle tente de cerner les tendances, les perspectives et les problèmes qui pourraient survenir à l'avenir au moyen de scénarios et d'autres techniques. Elle publie un certain nombre de rapports chaque année et – de plus en plus – des "dépêches", informations dédiées à des problématiques particulières.
http://www.eea.europa.eu/fr

25 ans pour les peintres de la Maison des Arts !

Déjà un quart de siècle que les peintres castelnauviens (désormais établis depuis 1990 dans la villa que la Mairie a mise à leur disposition au chemin des Aires), réunis en association, **font la promotion des arts plastiques dans notre ville !**

Leur vocation, non seulement a été de se réunir pour partager leur passion et exposer leur travail, mais très tôt est venu se greffer un projet éducatif afin d'amener un maximum de personnes, et d'enfants en particulier, à s'initier à la peinture et aux différentes techniques de l'Art Plastique.

Cette association, qui a la particularité d'avoir toujours eu des femmes comme présidentes (NDLR : 4 !), s'est dépensée sans compter au fil des années pour développer l'art en général, sur Castelnau et sur les villes voisines.

D'abord hébergée à la MJC, elle a pu bénéficier dès 1990 d'une villa inscrite dans un beau jardin, avec suffisamment d'espace pour pouvoir créer des ateliers d'art.

Très tôt la Maison des Arts, s'est dotée d'animateurs professionnels maîtrisant les techniques enseignées : peinture (huile, aquarelle, etc.), sculpture, arts décoratifs (mosaïque, meubles peints, etc.) et le succès est venu couronner ces efforts. Aujourd'hui, l'association compte 5 animateurs et environ 140 adhérents qui se répartissent en une vingtaine d'ateliers dont les membres vont de « 7 à 77 ans » selon l'expression consacrée !

Dans le cadre de la formation, des séances sur le motif, des visites de musées, ou des stages viennent compléter la formation en atelier.

Deux grands moments dans l'année couronnent aussi les efforts de tous nos participants :

- LE SALON, traditionnellement début juin, permet à chacun(e) d'exposer le meilleur de son travail de l'année en présentant une ou plusieurs œuvres ;
- LES PEINTRES DANS LA VILLE, manifestation liée aux fêtes de la Saint Jean, offre à tous l'opportunité de pratiquer leur talent sur un thème choisi, thème en rapport avec notre ville.

POUR FÊTER CET ANNIVERSAIRE, Madame Renée GRATIAS, Présidente de la Maison des Arts ouvrira les portes de la Villa au public le samedi 8 mai (chemin des Aires), à partir de 15 heures. Les visiteurs pourront voir les ateliers où diverses œuvres seront exposées et avoir toutes les informations sur leur fonctionnement. La semaine précédente et la semaine suivante, la villa sera « portes ouvertes » afin de permettre à ceux et celles qui n'ont pu être avec nous le 8 mai, d'avoir tous les renseignements désirés.

En espérant que vous serez nombreux à venir nous rendre visite : parents et amis pour voir comment les « élèves » travaillent, mais aussi toutes les personnes intéressées à nous rejoindre dans l'ambiance sympathique de notre association.

Contact

- Portable : 06 85 12 13 09
- Courriel : maison.desarts@laposte.net
- Site Internet : www.castelnau-le-lez.fr (rubrique « Association » puis « Culture »).

Erratum

Le contact de Mme STROUCK, paru dans le N° 127 de Nov/Déc 2009, est le 06 73 43 18 82.

Scènes ouvertes
à la MJC

Au cours de l'année, la MJC de Castelnau-le-Lez organise quatre « Scènes ouvertes », également appelées « Soirées musique et partage ». Elles ont pour but de réunir le maximum de personnes qui souhaitent passer un agréable moment, basé sur le partage et la convivialité.
La prochaine aura lieu le vendredi 9 avril 2010, à partir de 19h30. Que vous soyez professionnels ou amateurs, chanteurs, danseurs, musiciens ou encore écrivains, la scène vous est grande ouverte alors n'hésitez pas à nous rejoindre !

Amenez les plats, les boissons... Amenez guitares, violons, accordéons ou tout instrument... Amenez textes littéraires, poétiques... Amenez l'humour, la joie... Amenez ce que vous voulez partager... Ce soir c'est ensemble autour d'un verre qu'on fait le programme !

Vous pouvez également participer à ces soirées en tant que spectateur.

■ **MJC André Malraux** - Av. de la Moutte - Tél. 04 67 02 99 40

Appel à bénévoles

Les « Enfants du Soleil », est une association française (ONG) qui **vient en aide aux enfants des rues à Madagascar.**

Nous avons en charge 3500 personnes.

> Vous disposez de compétences dans les domaines juridique, financier ou administratif ?

> Vous connaissez le monde de l'entreprise, la prospection, la relance et le suivi des partenariats ?

> Vous avez une expérience en matière de relations presse, communication, événementiel, PAO et vous souhaitez utiliser vos compétences pour faire connaître les Enfants du Soleil ?

> Vous avez tout simplement un peu de temps libre et vous souhaitez le mettre au service des plus démunis ?

Alors venez rejoindre l'équipe des bénévoles.
Contactez la Délégation des « Enfants du Soleil » à Castelnau-le-Lez :

> Marie-Claude et Roger THIVOYON au 04 67 79 18 21 ou 06 15 19 56 97

> Danielle GRAUJEMAN au 04 67 72 22 83

> Jean-Pierre GROUZIS au 04 67 79 49 76

■ **Site Internet :**
www.les-enfants-du-soleil-madagascar.org

Agence Locale de l'Energie
(ALE) – MONTPELLIER

L'Agence Locale de l'Energie de Montpellier, association fondée en décembre 2007 par la Ville de Montpellier, la Communauté d'Agglomération de Montpellier, la Région Languedoc-Roussillon, avec le soutien de l'ADEME et l'Europe, a pour mission l'information et la sensibilisation de différents publics à la maîtrise de l'énergie et au développement des énergies renouvelables et accompagnement technique des porteurs de projets.

Son action repose sur nombre de partenaires, entreprise, organismes professionnels, gestionnaires de patrimoine et associations ayant un lien avec l'énergie, l'eau, les transports ou le bâtiment ainsi que le monde de la recherche et de la société civile.

Son action couvre tout le territoire de l'Agglomération de Montpellier.

■ **Contact**
Ouvert du lundi au vendredi de 10h à 17h.
Salle Bagouet - Esplanade Charles de Gaulle à Montpellier.
Tél. : 04 67 91 96 96 - Fax : 04 67 91 96 99

■ **Pour un conseil personnalisé gratuit, neutre et indépendant,** tél. : 04 67 91 96 91 ou eie@ale-montpellier.org
Sur rendez-vous du mardi au vendredi de 13h à 17h.
Site web : www.ale-montpellier.org

Nous avons la joie d'annoncer la naissance de :

- Emma BRUNEL- - DESANGES née le 5 janvier 2010
- Laura RAULT née le 11 janvier 2010
- Thomas SAUREL né le 11 janvier 2010
- Cylien CAZENAVE né le 13 janvier 2010
- Manaé GIBERT née le 15 janvier 2010
- Kawtar BOUADID née le 18 janvier 2010
- Kenzo CORBALAN né le 18 janvier 2010
- Jules EHRET - - MIJOULE né le 19 janvier 2010
- Lucas SALADO né le 19 janvier 2010
- FAISON Timothé né le 21 janvier 2010
- Kerian ABDERRAHMANE né le 26 janvier 2010
- Soufiane AIT MOUSSA né le 30 janvier 2010
- Annaelle DETIS née le 4 février 2010
- Romane DÉMARD née le 5 février 2010
- Sybille BRAGER née le 6 février 2010
- Eloïse GAY née le 7 février 2010
- Lucas ASCIONE né le 19 février 2010

Nous avons la joie d'annoncer le mariage de :

- Alain SUCHON & Sandrine ROCHETTE le 30 janvier 2010
- Benjamin LEMIRE & Sandra MOGLIACCIO le 27 février 2010

Nous présentons nos condoléances aux familles et amis de :

- Léon SAIDLITZ.....90 ans
- Louise SAUBERT.....87 ans
- Yvonne RABET, veuve BESSIEUX .....90 ans
- Odette LAURANS, veuve MEINELLY, ...95 ans
- Marie-Hélène FABRE .....61 ans
- Serge FRAYSSINHES.....64 ans
- Jeannine DELMAS .....82 ans
- André HUBERT.....78 ans
- Joseph BEN SOUSSAN .....77 ans
- Catherine PORTELL, veuve VEZZARO .....91 ans
- Raymonde FEDIERE .....95 ans
- Paulette BESSON épouse NEUVY.....81 ans
- Jean-Claude DICHAMP .....63 ans
- Marie LANGLOIS veuve LUSSOT .....91 ans
- Maria FUENTES, épouse SANCHEZ .....79 ans
- Joseph FRAISSE.....86 ans
- Jacques ZUFFO-DESCHAMPS .....89 ans
- Fernande DESCHAMPS veuve SARRAZIN.....100 ans
- Evéline LOUCHE épouse HENRY.....86 ans
- Yves ROBBE.....73 ans
- Gisèle SIMON veuve CUNY .....81 ans

PASSEPORT BIOMÉTRIQUE

Depuis le 4 juin 2009, le Département de l'Hérault délivre des passeports biométriques contenant deux données biométriques : la photo numérisée et les empreintes digitales.

La composition du dossier de demande de passeport reste inchangée ; seule la règle de domiciliation change : l'usager peut déposer sa demande de passeport dans n'importe quelle mairie en France, dès lors qu'elle sera équipée d'une station d'enregistrement de données. Il devra toutefois être présent au dépôt de sa demande de passeport et lors du retrait de son titre, le lieu de dépôt et le lieu de retrait étant obligatoirement le même.

Castelnau fait partie des 24 mairies retenues et dispose de deux stations de traitement du passeport biométrique :

■ À LA MAIRIE
2, rue de la Crouzette
Tél. : 04 67 14 27 14 - Fax : 04 67 14 27 68

■ OU À LA MAIRIE ANNEXE
315, avenue du Devois
Tél. : 04 67 72 93 16 - Fax : 04 99 61 77 08

Avant toute démarche, n'hésitez pas à les contacter.

Certaines précautions sont à prendre :

> le titre ne pourra être demandé et remis qu'à la personne concernée ;

> la présence du mineur et de la personne exerçant l'autorité parentale sur celui-ci sont obligatoires ;

> le temps de passage est d'environ 20 mn, hors attente ;

> **Vous partez en vacances, pensez à vérifier la validité de vos papiers d'identité.**

Culte catholique

HORAIRES DES MESSES

Messe en semaine
EGLISE ST JEAN-BAPTISTE :
- 18h30, le lundi
- 8h30, les mardi, jeudi et vendredi

Messe anticipée du dimanche
EGLISE ST JEAN-BAPTISTE :
- 18h30, d'avril à octobre
- 18h00, de novembre à mars

Messe du dimanche
EGLISE ST VINCENT DE PAUL :
- 11h15, toute l'année

ACCUEIL PAROISSIAL

Paroisse catholique St Barnabé de Castelnau-le-Lez et Clapiers
2, allée Jean-Paul II
34170 Castelnau-le-Lez
Tél. / Fax : 04 67 79 40 77

PERMANENCES :
- Lundi : de 9h30 à 11h30
- Du mardi au vendredi : de 9h à 11h30
- Samedi : de 9h à 11h45

Culte protestant

Paroisse protestante du secteur des Garrigues Centre œcuménique de Jacou

CULTE : tous les dimanches à 10h30. Ecole biblique, catéchèse d'adolescents, groupe biblique.

CONTACTS : site Internet : www.eglise-reformee-montpellier.org
Secrétariat ERM au 04 67 92 19 27
Pasteur Joël DAHAN au 04 67 55 99 67

ÉVÉNEMENT :
- Dimanche 21 mars, assemblée générale ERM à 15h au Temple Maguelone

Culte juif

Synagogue de Castelnau-le-Lez
Rue Albert Thomas

CULTE : tous les vendredis, en hiver à 18h, en été à 19h.

Les autres offices ont lieu dans les Synagogues de Montpellier.

Culte orthodoxe

Paroisse orthodoxe de l'Annonciation
- Célébration du culte chrétien orthodoxe selon le rite des Gaules
- Enseignement théologique
- Promotion de la culture orthodoxe française
- Aide fraternelle entre ses membres.

LITURGIES : deux dimanches par mois et aux grandes fêtes.

CONTACTS :
Paroisse au 04 34 00 32 71
Recteur : 04 67 79 82 37
Le blog de Père Stéphane : http://annonciation.over-blog.fr

culture/sport

Vendredi 19 février - Espace Rencontres

Scotch et Sofa

dans le cadre de la saison Jazz in Lez.

27 | Événement
28-29 | Culture
30-31 | Sport
32 | Agenda

8ème édition des **Musicales**

Dans le cadre des 8ème Musicales de Castelnau du 7 au 9 mai 2010, le Service Culture vous propose trois concerts d'exception à l'Espace Rencontres.

CHANT & MUSIQUE CLASSIQUE
LES MUSICALES
DE CASTELNAU-LE-LEZ
FESTIVAL 2010
DU 7 AU 9 MAI 2010
Les "Musicales" - 8ème édition
FESTIVAL DE MUSIQUE & CHANT – DU 7 AU 9 MAI 2010 – ESPACE RENCONTRES
CLASSIQUE ET PLUS !!!
PROMENADE DE LA COMÉDIE MUSICALE À L'OPÉRA
TRIO LES CYGNES
RÉSERVATIONS
TARIFS

■ Vendredi 7 mai 2010 – 21h

Véra TSYBAKOV

Classique et plus !!!

Agée de 25 ans, Véra TSYBAKOV est lauréate du concours international Marguerite Long – Jacques Thibaud. Diplômée du Conservatoire de Reims et au Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris, elle s'est produite en récital ou en soliste avec orchestre notamment à Paris, au Palais des Papes à Avignon, à l'Opéra de Lyon, à l'auditorium Louvière à Épinal... ainsi qu'à l'étranger. Elle nous interprétera des œuvres de CHOPIN, RAVEL, PETERSON, PAGANINI...

■ Samedi 8 mai 2010 – 21h

LYRICA DOUZE

Promenade de la comédie musicale à l'opéra

Lyrica douze se sont 12 artistes de l'opéra qui interprètent des chœurs d'opéras, d'opérettes et de comédies musicales.

PROGRAMME

1ère PARTIE

Farandole, Mireille - Gounod / Idoménée - Mozart / Romeo Juliette - Gounod / La fumée, Carmen - Bizet / O Isis, La flute enchantée - Mozart / Alléluia, Messie - Haendel / Valse, Faust - Gounod / Zingarelle, Chœur des matadors, Brindisi, Traviata - Verdi

2ème PARTIE

Porgy and Bess - Gershwin / West side story, - Bernstein / Missa criola - Ramirez / Belle nuit, Les contes d'Hoffmann - Offenbach / Conspirateurs, Les merveilleuses, la fille de Mme Angot - Ch.Lecocq / Polka, le Baron Tzigane - F.Léhar / Trio de l'opium, le tour du monde en 80 jours - Dunoyer de Ségonzac / Quand on s'promène - M. Yvain

■ Dimanche 9 mai 2010 – 21h

Lisa MADAULE - *Flûte traversière*
Marie GISCLARD - *Violoncelle*
Perrine PERROT - *Harpe*

Trio les Cygnes

PROGRAMME

Children's Corner Suite - Debussy / Pastorales de Noël - Jolivet / Night Song and Morning Song - Elgar / Trio en Sol Majeur - Haydn / Le Cygne (extrait du Carnaval des animaux) - Saint-Saëns / Les Cygnes - Busser / Mélodie Roumaine - Bruch / Musiques traditionnelles latino-américaines

Lisa Madaule - Titulaire du Diplôme d'Etudes Musicales (Flûte traversière, Musique de Chambre et Formation Musicale) et du Certificat d'Etudes Musicales (Jazz) du Conservatoire d'Avignon.

Marie Gisclard - Conservatoires de Montpellier et de Marseille - Médailles d'or de formation musicale, musique de chambre et violoncelle. Par la suite, elle intègre la Master Class d'Yvan Chiffoleau.

Perrine Perrot - Premier prix de harpe mention très bien au Conservatoire de Tours et premier prix de musique de chambre mention très bien au Conservatoire de Montpellier, elle est également titulaire du CAPES d'éducation musicale. En 2006, elle remporte un premier prix d'honneur à l'unanimité du jury au concours international de harpe de l'UFAM.

Les Musicales de Castelnau

8ème édition

Du 7 au 9 mai 2010 à l'Espace Rencontres

■ **Réservations**
Service Culture – Hôtel de Ville
Rue de la Crouzette CS 40013
34173 - Castelnau-le-Lez Cedex
Tél. 04 67 14 27 40 - Fax : 04 67 14 27 56
Courriel :
service.culture@castelnau-le-lez.fr

■ **Tarifs**
Tarif plein : 8 €
Tarif réduit : 5 € (chômeurs, moins de 25 ans, étudiants)
Gratuit : moins de 12 ans

■ **PASS-Festival**, pour l'achat de 2 ou 3 concerts : 5 € la place

Les réservations sont fortement conseillées, le nombre de place étant limité.
Sur place mode de règlement : espèces ou chèques à l'ordre de Régie Culture.
Réservation et paiement en ligne.

Les heures romantiques de Castelnau

A l'occasion du bicentenaire de la naissance de Chopin et Schumann, le service Culture propose :

■ Dimanche 4 avril 2010 – 18h
Eglise Saint Vincent de Paul

TRIO ELLIAS

Aude PERIN-DUREAU - *Violon*
Cyrille TRICOIRE - *Violoncelle*
Pascal JOURDAN - *Piano*

PROGRAMME :

Sonate pour violoncelle et piano en sol mineur opus 65 de **Frédéric CHOPIN**.

Trio avec piano en ré mineur opus 63 de **Robert SCHUMANN**.

Trio avec piano en ré mineur opus 49 de **Félix MENDELSSOHN**.

■ Vendredi 30 avril 2010 – 21h
Espace Rencontres

QUATUOR MOLIÈRE

Alice ROUSSEAU - *Violon*
Ludovic NICOT - *Violon*
Eric ROUGET - *Alto*
Laurence ALLALAH - *Violoncello*

PROGRAMME :

Quatuor en fa mineur opus 80 de **Félix MENDELSSOHN**.

Prélude arrangé pour quatuor à cordes de **Frédéric CHOPIN**.

Quatuor en la mineur opus 41 de **Robert SCHUMANN**.

■ Dimanche 23 mai 2010 – 21h
Espace Rencontres

RÉCITAL DE PIANO

Adam CZULAK - *Piano*

■ Dimanche 13 juin 2010 – 18h
Eglise Saint Vincent de Paul

Adam CZULAK - *Piano*
Nicolas STEFANICA - *Flûte*
Cyrille TRICOIRE - *Violoncelle*

■ Entrée : 8 € - Tarif réduit : 5 € (moins de 25 ans, chômeurs, étudiants)
Renseignements : 04 67 14 27 40
Courriel : abrousse@castelnau-le-lez.fr
Réservation et paiement en ligne

Festilez 2010

Créé en 1996, ce Festival de Théâtre Amateur se déroule à Castelnau-le-Lez autour de la « Journée Mondiale du Théâtre ». Cette année, pour sa 15ème édition, Castelnau en Scènes propose une programmation placée sous le signe du divertissement. Du 7 au 10 avril prochain à l'Espace Rencontres, il y en aura de tous les genres, pour tous les publics.

Au programme

Mercredi 7 avril 2010 – 14h30

L' ABOMINABLE MARMIYETI

interprété par Anthony ALBORGHETTI, spectacle pour enfants à partir de 5 ans, conte musical en alexandrins.

Le Marmiyeti, petit animal légendaire, mi-marmotte mi-yeti, arrive accidentellement au village d'Auperché... un campeur, un enfant... et nous voilà entraînés dans un voyage initiatique du petit village jusqu'aux cimes enneigées tout la haut où c'est plus beau au rythme des alexandrins et des chansons...

19h – OUVERTURE DU FESTIVAL suivie d'un cocktail

21h – LES MÉCANOS DE DIEU

par la compagnie de La Nouvelle Cigale d'Aigues Mortes, d'après « Grand peur et misère du IIIe Reich » de Bertolt BRECHT, mise en scène Christian CHESSA.

Du rire à l'émotion pure en passant par le loufoque et la tragédie, un seul but : trouver l'antidote à la grisaille de ce monde tout en dénonçant la barbarie de l'extrémisme ainsi que les interférences du politique sur la vie privée. La troupe est sur le pont pour retracer une page sombre de notre histoire : la montée du nazisme en Allemagne.

Jeudi 8 avril 2010 – 21h

ARLEQUIN serviteur de deux maîtres

par la Pièce Montée de Murviel les Montpellier, commedia dell'arte de Carlo GOLDONI.

A Venise, Arlequin va mettre toute sa ruse en œuvre pour doubler ses revenus en servant deux maîtres à la fois mais les quiproquos et les farces s'enchaînent...

Vendredi 9 avril 2010 – 21h

QUI A PEUR DE VIRGINIA WOOLF ?

d'Edward ALBEE par le Théâtre du Ressac de Sète

L'un des huis clos les plus féroces du répertoire théâtral contemporain : un couple de quadragénaires se déchire sous les yeux d'un jeune couple. Un jeu cruel va commencer, une histoire de blessures réelles et de remèdes imaginés.

Samedi 10 avril 2010 – 21h

BOEING, BOEING

comédie contemporaine de Marc CARMOLETTI, par la Compagnie du Triangle de Castelnau-le-Lez.

Bernard à trois fiancées hôtesses de l'air. Au prix d'une gestion sourcilleuse de son emploi du temps, il parvient à les faire défiler dans son appartement sans qu'elles ne se rencontrent jamais. Un jour, pourtant...

Participation de la troupe des Z'Ados de Castelnau-le-Lez (EOJ).

23h – CLÔTURE DU FESTIVAL

Remise du Prix du Public (à l'issue de chaque spectacle le public est invité à voter selon son cœur) : le Lez d'Or (trophée crée par Florence GUY).

Samedi 10 et dimanche 11 avril, pendant Festilez, **Castelnau en Scènes accueille un stage de formation de comédiens** sous l'égide de la FNCTA CD 34, animé par Anne-Joëlle MILHORNE.

Renseignements
Castelnau en Scènes
Tél. : 06 26 46 45 30 - 06 18 76 95 92

Billetterie
Espace Rencontres : le jour de la représentation à partir de 20h15
Centre André Malraux : avenue de la Moutte à Castelnau-le-Lez, de 9h à 12h et de 14h à 19 h à partir du 29 mars

Tarifs
Spectacle enfant : 3 €
Tarif groupes sur réservation : 1 €
Spectacle adulte : 10 €
Tarif réduit : 7 €*
Enfants moins de 12 ans : gratuit

Festipass : 30 € et 20 €* pour 4 spectacles (*pour les adhérents sur présentation de la carte : Castelnau en Scènes, FNCTA, UAICF, SNCF, Comité de Jumelage, MJC, Amicale du Personnel de Castelnau-le-Lez, moins de 25 ans, plus de 65 ans et chômeurs)

LE SERVICE CULTURE DE LA VILLE PRÉSENTE

Il canto italiano

avec **Pasqualino FRIGAU** (chant) et **Gino DI ZARLO** (guitare)

LE SAMEDI 27 MARS 2010 - 21H - ESPACE RENCONTRES

Les deux compères nous proposent à l'occasion de la sortie de leur album un répertoire étonnant et varié de chants italiens.
Des chants populaires, du sud au nord de l'Italie, du XVème siècle à nos jours.
De la tarantelle sicilienne, à Modugno et Buscaglione, en passant par les plus grands classiques de la chanson napolitaine de Renato Caronone entre autres, Pasqualino et Gino nous emmènent dans un voyage riche en rythmes et en couleur.

Pasqualino FRIGAU est chanteur, instrumentiste, professeur de chant de conservatoire, et chef du chœur régional en Languedoc Roussillon.

Gino DI ZARLO est musicien, guitariste, compositeur, photographe naturaliste, et créateur du fameux **FESTIVAL DES VOIX**.

Billetterie sur place à partir de 20h15
Entrée : 8 € - **Tarif réduit** : 5 €
(moins de 25 ans, chômeurs, étudiants)

Renseignements : 04 67 14 27 40

Réservation et paiement en ligne sur le www.castelnau-le-lez.fr

Théâ'Lez 2010

Du 15 au 18 avril 2010, Castelnau en Scènes organise Théâ'Lez, festival européen de théâtre de jeunes (manifestation officielle de la FNCTA - Fédération Nationale des Compagnies de Théâtre et d'Animation). Ce festival regroupe une centaine de jeunes en provenance de plusieurs régions françaises et des deux villes jumelées Plankstadt (Allemagne) et Argenta (Italie). Pendant quatre jours, ces jeunes, dont des Allemands et des Italiens de nos villes jumelles, Plankstadt et Argenta, présenteront leurs spectacles et participeront aux nombreux ateliers. Organisés par l'association « Castelnau en Scènes », ces spectacles (ouverts au public et gratuits) se déroulent à l'Espace Rencontres.

Jeudi 15 avril

14h ■ Accueil des troupes et atelier rencontre pour les jeunes.

18h ■ **SKETCHES par l'Atelier théâtre de Plankstadt** (Allemagne).

19h ■ Ouverture du Festival

21h30 ■ **ABSURDE** création par les z'Ados EOJ de Castelnau-le-Lez.

Vendredi 16 avril

14h ■ **YOLE TAM GUE** de Nathalie PAPIN par l'Atelier Théâtre du Lycée Marie Curie d'Echirolles.

17h ■ **L'AFFAIRE DE LA RUE DE LOURCINE** de Eugène LABICHE par Les Adostraps de Poussan.

21h ■ **NE DIS JAMAIS TON NOM**, création collective par Pause-Théâtre de St Yrieix.

Samedi 17 avril

14h ■ **Atelier Théâtre d'Argenta** (Italie).

17h ■ **NON , CE NEST PAS AILLEURS**, par Les Zazous de Castries.

20h30 ■ **AYAO LA FILLE QUI PASSE**, création par Hafinati Compagnie de Lyon.

Dimanche 18 avril

10h ■ Atelier bilan.

18h ■ Clôture du festival.

Pendant les 3 jours, entre les spectacles, les jeunes comédiens participent a différents ateliers de 1h30 proposés par les animateurs : masque neutre, mime, expression corporelle, relaxation, improvisation, body rythme, le journal du festival...

Castelnau en Scènes

Cette association loi 1901, née en novembre 2003, a pour vocation de promouvoir le spectacle vivant en favorisant la création et la diffusion, ainsi que l'apprentissage et la pratique des arts de la scène. Cette action s'adresse à tous les publics et en particulier aux jeunes autour d'une démarche éducative et citoyenne. Elle s'appuie sur une collaboration locale étroite avec la Ville et d'autres structures associatives de la commune, dont en priorité la Maison des Jeunes et de la Culture André Malraux et le Comité de Jumelage. En complément de Festilez, **Castelnau en Scènes propose aussi à son public Les Saisons du Lez** qui jalonnent l'année sous la forme de spectacles présentés à l'Espace Rencontres.

LE SERVICE CULTURE DE LA VILLE PRÉSENTE

Récital de piano par Rémi GENIET

VENDREDI 19 MARS 2010

21H - ESPACE RENCONTRES

Agé de 17 ans, ce jeune Castelnauvien est malgré son très jeune âge un immense musicien. A 8 ans, il entre au Conservatoire de Montpellier où son parcours sera parsemé de médailles et de premiers prix ; il poursuit alors ses études à l'Ecole Normale de musique de Paris. En 2009 il est admis au Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris où il intègre la classe de Brigitte ENGERER tout en continuant son cursus à l'Ecole Normale.
Rémi a participé à de nombreux concerts, en particulier en récital avec le chœur spécialisé du CNR de Montpellier, à l'Académie de Musique Tibor VARGA, à l'Abbaye de Vignogoul, au Château Roberty à Avignon, etc. ainsi qu'à quantité de master-classes.

PROGRAMME

1ère partie

> Prélude et fugue en ré mineur BWV 875 vol.2 de Jean-Sébastien BACH.
> Sonate en do majeur Hob XVI 50-allegro, adagio, allegro, molto de Joseph HAYDN.
> Klavierstücke op. 118 intermezzo en mi bémol mineur de Johannes BRAHMS.
> Étude n° 11 op. 25 de Frédéric CHOPIN.
> Rhapsodie de L. SHUKAYLO

2ème partie

> Sonate n° 2 op. 36 (édition de 1931) (allegro agitato ; non allegro ; lento ; l'istesso tempo ; allegro molto) de Serguei RACHMANINOV.
> Mazurka op. 17 n° 4 de Frédéric CHOPIN.
> Scarbo extrait de Gaspard de la nuit (poème pour piano d'après Aloysius Bertrand) de Maurice RAVEL.

■ **Billetterie** sur place à partir de 20h15
Entrée : 8 € - **Tarif réduit** : 5 € (moins de 25 ans, chômeurs, étudiants)

■ **Renseignements** : 04 67 14 27 40

■ **Réservation et paiement en ligne** sur le www.castelnau-le-lez.fr

2ème Tour des Hérault's à Castelnau-le-Lez

Les 20 et 21 février se déroulait, au Palais des Sports de Castelnau-le-Lez, le deuxième Tour des Hérault's, compétition nationale réunissant les joueurs de badminton de sept ligues. Un total de 198 joueurs représentant 42 clubs dont un joueur espagnol.
Ces joueurs étaient répartis sur 5 séries de A à D- et 5 tableaux : simple homme, simple dame, double homme, double dame et double mixte. La qualité de la structure d'accueil et l'investissement des bénévoles ont permis de faire de cet événement une grande réussite et ce tournoi fait déjà partie des incontournables de la région.
Cet événement a regroupé une organisation efficace, les performances des joueurs du club, une très bonne ambiance et un lieu exceptionnel... Tout simplement une belle réussite et 327 matchs joués dans le week-end !

Tous les résultats
sur http://abadinlez.free.fr/
et sur le blog de la Ville :
http://castelnau-le-lez.midiblogs.com/

© FABRICE CHORT. WWW.DENOUSAVOUS.INFOS

Agenda

- Jeudi 1er avril - Palais des Sports **CROSS CM1 et CM2**
- Mardi 25 mai - Palais des Sports **OLYMPIADES CE2**
- Jeudi 27 mai - École Jean Moulin **MINI-OLYMPIADES** Grande section maternelle (école la Fontaine) et CP (école Jean Moulin)
- Vendredi 28 mai - École Saint Exupéry **MINI-OLYMPIADES** Grande section maternelle (école des Petits Princes) et CP (école saint Exupéry)
- Lundi 31 mai - Stade Jean Fournier **DÉCOUVERTE DU RUGBY CM1**
- Mardi 1er juin - Stade Jean Fournier **RENCONTRE CE1**
- Jeudi 3 juin - Stade Jean Fournier **MINI-OLYMPIADES** Grande section maternelle (écoles Rose de France et Vert Parc) et CP (école Mario Roustan)
- Vendredi 4 juin - Palais des Sports **OLYMPIADES CM1**
- Mardi 8 juin - Palais des Sports **OLYMPIADES CM2**

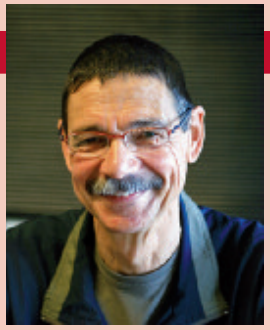

PORTRAIT DE BÉNÉVOLES

Jean-Louis AUBRUN, président du club de tennis de table de Castelnau

Pour ce numéro, nous avons rencontré Jean-Louis Aubrun, président de la section « tennis de table » de la MJC.

CastelnauMag : quand et comment êtes-vous arrivé au club » ?
Jean-Louis Aubrun : après avoir pratiqué dans ma jeunesse, j'ai eu l'opportunité de reprendre le tennis de table à Castelnau il y a une dizaine d'années ; c'est d'ailleurs un des avantages de ce sport, on peut le pratiquer à tout âge ! A la fin de la saison dernière, le président sortant a souhaité passer la main, et comme il n'y avait pas de volontaire, j'ai voulu faire partager ma passion et continuer à faire vivre ce club aux heures glorieuses.

CM : quel est le rôle d'un président ?
J.L A : comme nous sommes une section de la MJC, nous n'avons pas à assurer les tâches administratives. J'ai donc un rôle fonctionnel, découpé en 2 phases. En début de saison nous avons à communiquer et à faire connaître le tennis de table ; le contact avec les futurs adhérents se fait essentiellement lors du forum des associations où nous avons l'occasion de présenter cette activité qui est à la fois un jeu (tout le monde joue ou a joué au ping-pong !) et un sport technique demandant une grande maitrise de soi. Ensuite vient la partie organisation et animation : mettre en œuvre l'école de tennis de table, trouver des entraineurs diplômés, gérer les compétitions...

CM : parlez-nous du club.
J.L A : nous avons 6 équipes « adultes » et 3 équipes « – 15 ans », soit 45 joueurs licenciés en compétition, une vingtaine de joueurs « loisirs » ainsi que 35 jeunes à l'école de tennis de table. Notre objectif n'est pas le haut niveau mais plutôt la formation des plus jeunes.

CM : le club est-il impliqué dans la vie de la commune ?
J.L A : oui, évidemment ; nous participons au Téléthon et aux Olympiades. Cette année nous participerons à la Fête du Sport.

CM : pour terminer, avez-vous un souhait pour le club ?
J.L A : oui, organiser l'an prochain un tournoi interrégional et faire partager les moments de convivialité et le plaisir que nous en retirons ; et toujours attirer plus de jeunes et de joueuses féminines pour pratiquer dans cette salle du palais dédié à notre sport.

Contact :
Courriel : castelnautt34@orange.fr
Tél. : 06 86 73 30 31
Site : http://site.voila.fr/castelnautt

Stages de natation
VACANCES DE PÂQUES

Deux stages de natation d'une semaine sont proposés, au bassin Jean Moulin.

1er STAGE :
du lundi 12 au vendredi 16 avril 2010.
5 cours d'une heure : après- midi

2e STAGE :
du lundi 19 au vendredi 23 avril 2010.
5 cours d'une heure : matin

> Effectif par cours : 7 enfants
> Age : 4 à 5 ans
> Chaque enfant ne peut être inscrit qu'à un seul stage.
> Stage encadré par un éducateur sportif diplômé d'état.

TARIFS :
40€ le stage : pour les castelnauviens
45€ le stage : pour les non castelnauviens

INSCRIPTION : au Palais des Sports
Pour les Castelnauviens :
> Samedi 20 mars 2010 : 9h à 12h
> Lundi 22 et mardi 23 mars 2010 : 9h à 16h30
> Jeudi 25 mars 2010 : 9h à 16h30
> Vendredi 26 mars 2010 : 8h à 11h30

Pour les non Castelnauviens :
> Jeudi 25 mars 2010 : 9h à 16h30
> Vendredi 26 mars 2010 : 8h à 11h30

ATTENTION :
LE JOUR DE L'INSCRIPTION, LA PRÉSENCE D'UN DES PARENTS EST EXIGÉE.

Castelnau Basket

Plannings des matchs de championnat de France mars / avril au Palais des Sports

NF3
11/04 Castelnau Basket – St Estève 15h30

Pré-nationale garçon
21/03 Castelnau Basket – Agde 18h00
25/04 Castelnau Basket – Toulouges 18h00

Cadets France
27/03 Castelnau Basket – Stade montois 18h00

Cadettes France
11/04 Castelnau Basket – Laveyron 15h30
25/04 Castelnau Basket – Union sportive Avignon / Pontet 15h30

Minimes garçons France
21/03 Castelnau Basket – Colomiers 13h15

Minimes filles France
21/03 Castelnau Basket – Lyon 13h15
28/03 Castelnau Basket – Martigues 13h15
11/04 Castelnau basket – Saint Vallier

SAMEDI 8 MAI 2010

4ème Open International FDC

OPEN FDC IV
COMPETITION INTERNATIONALE D'ARTS MARTIAUX ACROBATIQUES
SAM 8 MAI 9H A 18H30
ENTREE 2€
BUVETTE ET RESTAURATION SUR PLACE
PALAIS DES SPORTS JACQUES CHABAN DELMAS A CASTELNAU LE LEZ

Le Team Flying Dragons renouvelle l'Open International cette année avec encore plus d'acrobaties, de spectacle et de niveau. Le prix d'entrée est seulement de 2 € pour la journée. Le club et les bénévoles sont à pied d'œuvre pour faire de cet événement une réussite et un moment exceptionnel. Venez donc découvrir les arts martiaux acrobatiques avec les meilleurs Français, Belges, Anglais qui seront là pour assurer le spectacle

Samedi 8 mai 2010 de 9h à 18h30
Palais des Sports J. Chaban Delmas
Contact : 06 64 94 42 06
Site Internet : www.team-fdc.com

3ème FÊTE DU SPORT
Samedi 5 juin 2010

La Fête du Sport est devenue, année après année, le rendez-vous incontournable de tous les sportifs et de tous les Castelnauviens, jeunes et moins jeunes, désireux de profiter des beaux jours pour faire un peu d'exercice. Le matin, le très apprécié raid Hannibal aura pour point de départ la Halle des Perrières pour arriver au parc Monplaisir où de multiples activités seront proposées tout au long de la journée. Les sensations et émotions sont garanties, les nouveautés de cette troisième édition devraient ravir enfants, ados et seniors. Convivialité, détente et plaisir seront les maîtres mots de cette sympathique journée. Le programme complet vous sera communiqué lors du prochain numéro.

Agenda les bons plans

Retrouvez l'agenda complet sur le : www.castelnau-le-lez.fr

ÉVÉNEMENT

LES MUSICALES DE CASTELNAU-LE-LEZ

8ème ÉDITION

VENDREDI 7 MAI 2010 - 21H
Véra TSYBAKOV

SAMEDI 8 MAI 2010 - 21H
LYRICA DOUZE

DIMANCHE 9 MAI 2010 - 21H
Trio Les Cygnes
Espace Rencontres (04 67 14 27 40)
Voir en page 27

EXPOSITIONS

ENTRÉE LIBRE

JUSQU'AU 29 MARS
Animale Connexion,
Sculptures de Guilhem CARLES
Espace La Glacière
(04 67 14 27 40)

JUSQU'AU 15 AVRIL
Exposition permanente « Peinture... »
ARPAC – Fondation du Pioch Pelat
(04 67 79 41 11)

JUSQU'AU VENDREDI 26 MARS :
« Des Etres et Autres »
d'Anabel CHACON
Tous les jours de 9h à 12h et de 14h à 19h, dans le hall de la MJC
Vernissage le vendredi 19 mars à 18h30
MJC André Malraux (04 67 02 99 40)

CONCERTS

VENDREDI 19 MARS - 21H
Récital de Piano
par Rémi GENIET
Espace Rencontres (04 67 14 27 40)
Voir en page 29

VENDREDI 26 MARS - 20H
AOC *(reprise de rocks des années 60)*
pour aider au financement des projets éducatifs des élèves de l'école Mario ROUSTAN.
Espace Rencontres
Entrée adulte : 5 €
Enfants d'âge primaire : gratuit
Buvette, sandwicherie.

SAMEDI 27 MARS 2010 - 21H
Chants italiens avec IL CANTO ITALIANO
Pascalino FRIGAU - chant
Gino DI ZARLO - guitare
Espace Rencontres (04 67 14 27 40)
Voir en page 28

DIMANCHE 4 AVRIL 2010 - 21H
« Les heures romantiques de Castelnau »
TRIO ELLIAS
Espace Rencontres (04 67 14 27 40)
Voir en page 27

VENDREDI 23 AVRIL 2010 - 21H
Jazz In Lez 2010 - Trio Blues
Tarif 8 € - Tarif réduit 5 €
Espace Rencontres (04 67 14 27 40)

SOIRÉES

23 MARS 2010 - 20H
Gala au profit des Restos du Cœur
organisé par Temps Danse Création
Espaces Rencontres (04 67 87 59 98)

VENDREDI 26 MARS - 20H30
Soirée Jazz
MJC André Malraux (04 67 02 99 40)

SAMEDI 27 MARS
Soirée Tablao
avec Laura Clémente
Entrée : 7€ / Adhérents : 5€
Enfants moins de 12 ans : gratuit
MJC André Malraux (04 67 02 99 40)

2 AVRIL 2010 - 20H30
Loto organisé au profit d'Amnesty International
Espace Rencontres

VENDREDI 9 AVRIL - 19H30
Soirée musique et partage
Entrée libre
MJC André Malraux (04 67 02 99 40)

CONFÉRENCES

VENDREDI 19 MARS - 18H
Conférence d'histoire
1ère séance : **l'Allemagne de 1789 à 1918**
par Serge BOUJAC
Entrée libre
MJC André Malraux (04 67 02 99 40)

SAMEDI 20 MARS - 17H
Conférence d'économie
« Pauvre Mexique, si loin de Dieu, si près des Etats-Unis » par Jean BARROT
Entrée libre
MJC André Malraux (04 67 02 99 40)

JEUDI 25 MARS - 19H30
Roosevelt, Kennedy, les coulisses du pouvoir
avec Curtis ROOSEVELT
pour son livre: « TOO CLOSE TO THE SUN , UNE ENFANCE A LA MAISON BLANCHE »
et **Larry PORTIS,** historien et sociologue.
Organisé par Média'Cast
Palais des Sports (04 67 72 66 79)

VENDREDI 2 AVRIL - 18H
Conférence d'histoire
2ème séance : **l'Allemagne de 1919 à nos jours,**
par Serge BOUJAC
Entrée libre
MJC André Malraux
(04 67 02 99 40)